



Côte Butel (62) © G. Rey

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE GESTION 2017



CONNAÎTRE



PROTÉGER



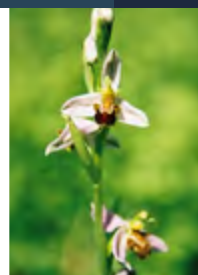
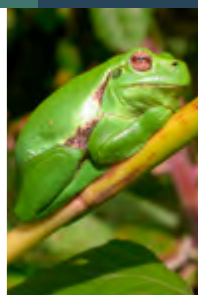
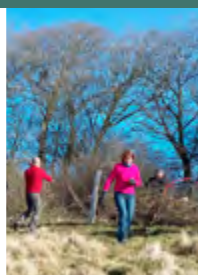
GÉRER



VALORISER



ACCOMPAGNER



SOMMAIRE

Rapport moral.....	p. 5
Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels.....	p. 7
Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais.....	p. 8
Les chiffres clés du CEN Nord Pas-de-Calais pour 2017.....	p.10
Carte des sites gérés par maîtrise foncière ou d'usage.....	p. 12
Tableau de bord des sites gérés dans le Nord.....	p. 14
Tableau de bord des sites gérés dans le Pas-de-Calais.....	p. 16



Connaître.....	p. 18
Quelques découvertes remarquables en 2017.....	p. 18
Suivi scientifique des sites naturels protégés.....	p. 19
Plans d'actions espèces.....	p. 20
Zoom sur un projet phare Faune / Flore / Habitats.....	p. 24
Zoom sur le diagnostic écologique réalisé sur le Bois du Toaillon.....	p. 26



Protéger.....	p. 30
Sites en maîtrise foncière ou d'usage dans le Nord.....	p. 30
Sites en maîtrise foncière ou d'usage dans le Pas-de-Calais.....	p. 31
Nouveaux sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en interventions.....	p. 31
Renouvellement de conventions de gestion.....	p. 32
Zoom sur une action phare de la concertation en 2017.....	p. 33
Zoom sur une acquisition phare en 2017.....	p. 33



Gérer	p. 35
Chantiers pour l'économie locale.....	p. 35
Chantiers avec des volontaires.....	p. 35
Zoom sur une structure d'insertion partenaire.....	p. 36
Zoom sur une opération de gestion réalisée en 2017.....	p. 37
Contractualisation avec le monde agricole.....	p. 38



Valoriser.....	p. 39
Sensibilisation du grand public.....	p. 39
Projets Citoyens par nature.....	p. 40
Education à la nature pour les publics scolaires.....	p. 42
Publications et conception d'outils pédagogiques.....	p. 43
Communication via le web et les réseaux sociaux.....	p. 44
Diffusion de l'information via les médias régionaux.....	p. 44
Zoom sur un événement phare en 2017.....	p. 45



Accompagner les politiques publiques.....	p. 46
Actualiser certains zonages d'inventaires.....	p. 46
Animer un plan d'actions régional pour la géodiversité.....	p. 47
Participer à la constitution du réseau européen Natura 2000.....	p. 48
Accompagner la séquence «Éviter, réduire, compenser».....	p. 49
Accompagner des projets de développement des territoires.....	p. 50



Participer aux dynamiques de réseaux.....	p. 52
Mutualisation des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France....	p. 52
Animer le plan d'actions sur les espèces exotiques envahissantes.....	p. 52
Animer le Groupe Mares.....	p. 53
Animer le réseau régional des gestionnaires de réserves naturelles.....	p. 54
Animer le groupe inter-réseaux sur les Syrphes au sein de RNF.....	p. 54
Transmettre des données naturalistes aux réseaux de la connaissance.....	p. 54
Elaborer une boîte à outils de suivi des zones humides (études de préfiguration).....	p. 55
Participer au projet INTERREG SAPOLL «Sauvons nos pollinisateurs».....	p. 55



Vie associative.....	p. 57
Le Conseil d'administration	p. 57
Le Conseil scientifique et technique	p. 58
Les adhérents et bénévoles.....	p. 58
Zoom sur la redynamisation de la vie associative.....	p. 59
L'équipe permanente.....	p. 60
Écoresponsabilité.....	p. 61
Zoom sur les nouveaux locaux du CEN.....	p. 61
La certification EMAS.....	p. 62
Rapport financier 2017.....	p. 63
Principaux partenaires.....	p. 65



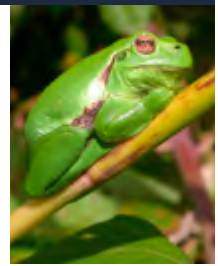
CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER



Bilan moral

L'année 2017 restera marquée par l'aboutissement de nos nouveaux locaux. Le bâtiment responsable que nous avons souhaité offre désormais des conditions de travail de grande qualité à nos équipes. Une grande fierté que nous avons pu partager avec l'ensemble de nos principaux partenaires cet automne.

Nous avons été particulièrement honorés d'accueillir une délégation d'élus de la Région des Hauts-de-France emmenée par son président Xavier BERTRAND, mais aussi le président du Comité de Bassin Artois-Picardie André FLAJOLET. Dans un contexte institutionnel en perpétuel mouvement, leur présence rassurante à nos côtés tout comme celle de nombreux élus, présidents d'intercommunalités, de communes mais aussi de partenaires techniques est un encouragement à poursuivre nos actions au service de la nature des Hauts-de-France et de ses habitants. Encore un grand merci à tous et à nos adhérents pour leur soutien indéfectible.

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons fait évoluer nos statuts pour donner une part plus importante et majoritaire aux adhérents individuels au sein de notre conseil d'administration. Outre cette volonté de leur permettre d'être plus présents et investis, cette évolution nous a également permis de nous rapprocher du mode de fonctionnement de nos voisins picards.

Cette année, nous avons poursuivi le travail de rapprochement entre les deux conservatoires des Hauts-de-France. Pour faciliter les réflexions et pouvoir lancer les études communes nécessaires pour nous déterminer sur notre avenir, nous avons créé l'association des Conservatoires des Hauts-de-France. Elle est présidée par Christophe LEPINE. Nos équipes et nos conseils d'administration ont également travaillé tout au long de l'année sur notre nouveau Plan d'Actions Quinquennal. Bel exercice d'harmonisation de nos activités à l'échelle des Hauts-de-France. Un imposant travail mais une grande satisfaction tant au niveau du résultat que dans la mobilisation collective.

Parmi les points de satisfaction, je tenais à citer les relations entre les Conservatoires du Nord Pas-de-Calais et de Picardie mais aussi le développement des partenariats avec les

communautés de communes, les communes et les entreprises privées qui nous permettent de poursuivre et développer nos missions. Inspirés par nos jumeaux picards, nous avons «recruté» des conservateurs bénévoles. Une nouvelle possibilité d'implication dans la vie du Conservatoire mais aussi plus de proximité.

Dans les facteurs de progrès, nous devons améliorer notre assise citoyenne. Des dizaines de milliers de visiteurs fréquentent les espaces que nous gérons et que nous aménageons. Nous devons les inciter à rejoindre nos rangs et leur donner une place plus importante.

Ce rapport moral n'est pas un rapport d'activités. À la lecture de ce dernier, vous mesurerez tout le travail réalisé par l'équipe, mais également les bénévoles, avec en première ligne le conseil d'administration. Je mesure au quotidien toute l'importance de bénéficier d'une équipe permanente impliquée et convaincue par l'objet de notre association. Il est aussi rassurant de pouvoir compter sur un conseil d'administration motivé et diversifié. Je tiens à associer le conseil d'administration et l'équipe du Conservatoire de Picardie. Si nos destins sont désormais liés, les conditions dans lesquelles nous travaillons aux évolutions en cours sont de grandes qualités.

Je tenais à remercier sincèrement les équipes permanentes, les conseils d'administration et tous nos partenaires de leur dévouement à nos côtés au service de la nature des Hauts-de-France.

**Pour le Conservatoire d'espaces naturels
du Nord Pas-de-Calais,
son Président Luc BARBIER**



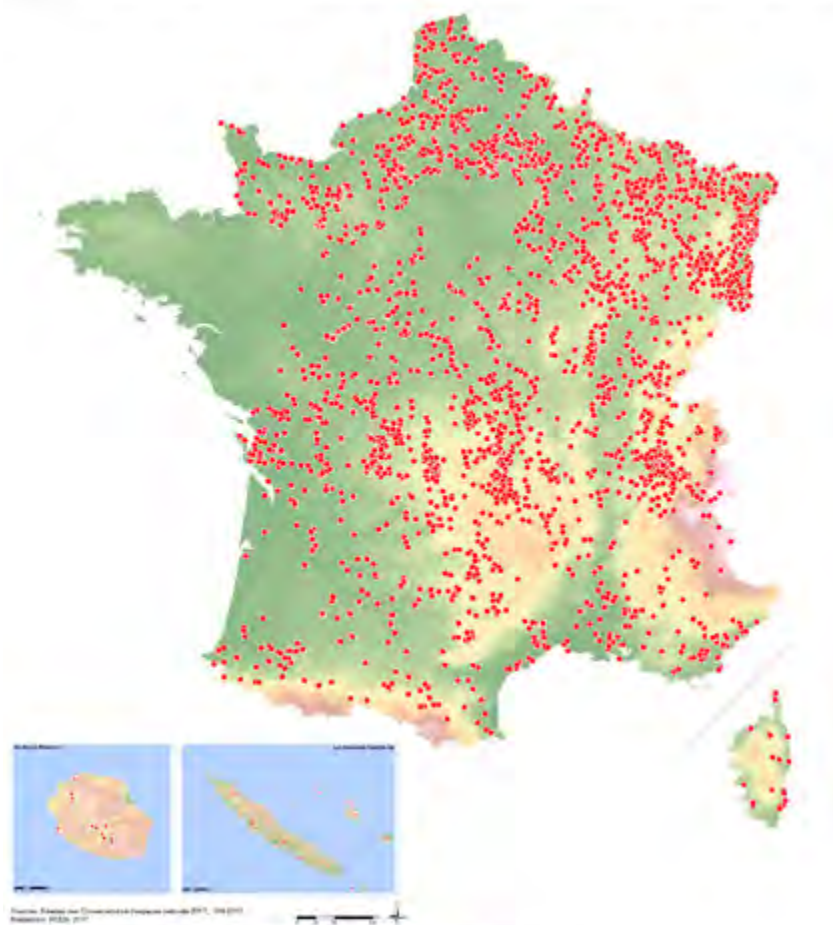
Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels



Les sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels au 1er janvier 2017

Les chiffres clés 2017 du réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Les 29 Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau cohérent et fonctionnel de 3 108 sites naturels couvrant 160 455 ha en métropole et outre-mer. Ils rassemblent 959 salariés, 3 260 bénévoles actifs et 7 259 adhérents.



Les 29 Conservatoires d'espaces naturels sont des associations engagées à but non lucratif. Depuis l'origine avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales, notamment les Régions, des établissements publics et des partenaires privés, ils sont devenus des gestionnaires reconnus pour la pertinence de leur action construite sur la concertation, et des référents pour leur expertise scientifique et technique.

Les Conservatoires tissent des relations partenariales et résolument complémentaires avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité dans l'animation de projets de territoire, notamment avec les autres gestionnaires de milieux naturels. Ils accompagnent également la mise en œuvre de politiques contractuelles : principaux acteurs privés de la mise en œuvre de NATURA 2000 en France, impliqués depuis longtemps dans la création de corridors écologiques.

Leur action est fondée sur la maîtrise foncière et d'usage. Elle s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Leurs interventions s'articulent autour de 4 fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation, auxquels s'ajoutent l'accompagnement des politiques publiques.

Leur atout : pouvoir conventionner avec l'ensemble des acteurs concernés (du propriétaire privé jusqu'aux Ministères) pour que la biodiversité et la géodiversité soient prises en compte et préservées, et pour assurer la mise en place de pratiques de gestion durable des territoires. A ce titre, les Conservatoires sont des acteurs du développement des territoires et de la mise en œuvre des politiques publiques environnementales, depuis la parcelle jusqu'à l'échelon national, en couvrant notamment les échelles communales, départementales et régionales.

Les Conservatoires sont regroupés en réseau au sein de la Fédération nationale (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels) et adhèrent à la charte des Conservatoires. Notre réseau a adhéré à la Stratégie nationale pour la biodiversité.

Le Conservatoire d'espaces naturels agit, en partenariat avec les acteurs locaux, les collectivités, les administrations et les associations, pour la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel régional. Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais est une association à but non lucratif, créée en 1994.

Afin d'assurer la protection pérenne des espaces naturels, le Conservatoire d'espaces naturels les acquiert, les loue ou passe des conventions pluri-annuelles avec leurs propriétaires (maîtrise foncière ou d'usage). Son action s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires.

Au 1er janvier 2018, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais intervient sur 122 sites, ce qui représente une surface de 3934 hectares. Parmi ces sites d'intervention, 102 sites bénéficient d'une maîtrise foncière ou d'usage, soit une surface de 2306 hectares.

Une seule et même structure à chaque étape, c'est la garantie de la cohérence, de la complémentarité, du suivi des actions menées et le développement de partenariat durable avec les acteurs locaux : collectivités locales, associations naturalistes, chasseurs, agriculteurs, habitants... La qualité, la citoyenneté et le partenariat sont au cœur des actions du Conservatoire d'espaces naturels.

LA QUALITÉ

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais est animé par un conseil d'administration qui rassemble des spécialistes de la nature et de l'environnement. Notre équipe professionnelle est forte d'une trentaine de salariés : chargés de missions scientifiques, chargés d'études, encadrants techniques, communicants et agents administratifs. Les interventions du Conservatoire d'espaces naturels sont placées sous l'égide d'un conseil scientifique et technique, composé d'experts en sciences écologiques.

LA CITOYENNETÉ

Le Conservatoire d'espaces naturels tire sa légitimité et son assise du monde associatif. Les travaux visant à remettre ou à maintenir des sites dégradés dans un état favorable à la biodiversité et géodiversité sont confiés à des entreprises locales ou à des agriculteurs, ce qui favorise le développement d'activités nouvelles et la création d'emplois. En toutes saisons, les habitants de la région sont invités à découvrir les sites protégés par l'association et occasionnellement à participer à des chantiers nature. Un réseau de bénévoles contribue à l'atteinte des objectifs.

LE PARTENARIAT

Le Conservatoire d'espaces naturels bénéficie du soutien des institutions, de partenaires privés et d'autres associations oeuvrant au profit de l'environnement. Une fois par an, il réunit les représentants des institutions, les propriétaires de sites et les usagers dans un comité partenarial. Sur le terrain, les agriculteurs, enseignants, randonneurs, chasseurs, défenseurs de l'environnement... participent pleinement à la gestion des sites.

CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER

Cinq grandes missions articulent les actions du Conservatoire d'espaces naturels : «connaître», «protéger», «gérer», «valoriser» le patrimoine naturel et «accompagner» les politiques publiques en faveur de l'environnement.



CONNAÎTRE

Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, la connaissance des espèces et de leurs habitats est un des enjeux majeurs de la conservation du patrimoine naturel régional. Grâce à des suivis écologiques, des expertises scientifiques, des études sont régulièrement menées afin d'améliorer la connaissance de notre environnement régional. Les études et inventaires entrepris par les chargés d'études et de mission permettent de définir les priorités d'actions et les outils de gestion les plus adaptés.



PROTÉGER

Le Conservatoire d'espaces naturels a recours à la maîtrise foncière (acquisition et bail emphytéotique) et à la maîtrise d'usage (location et convention de gestion) afin d'assurer une protection pérenne des espaces naturels. Cette méthode permet aussi l'application, dans de bonnes conditions, des plans de gestion. L'association oeuvre avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux (élus, associations, riverains, agriculteurs...), dans le consensus et la concertation pour assurer une préservation partagée du patrimoine naturel. 2306 hectares sont déjà protégés par le Conservatoire d'espaces naturels recelant une extraordinaire biodiversité : de nombreuses espèces de la faune et de la flore régionale y sont sauvegardées.



GÉRER

Le Conservatoire d'espaces naturels restaure et gère les sites naturels dans un état optimal pour la préservation de la biodiversité, de la géodiversité et des paysages. À travers son équipe technique ou en partenariat avec les agriculteurs locaux ou le monde de l'insertion, l'association effectue des travaux sur les sites protégés : travaux de génie écologique, aménagement, gestion par fauche ou pâturage... Ces travaux, inscrits dans les plans de gestion, suivent un cahier des charges respectueux de l'environnement. Des chantiers écoles ou de bénévoles sont aussi régulièrement organisés permettant une restauration efficace des sites.



VALORISER

Tous les publics doivent prendre conscience de la valeur patrimoniale des sites, de leur richesse et de la nécessité de les conserver pour les générations futures. Pour cela, le Conservatoire d'espaces naturels développe divers supports de communication : sorties, conférences, communication éditoriale, équipement de sites pour l'accueil du public, événementiels... Les interventions en milieu scolaire se développent afin de sensibiliser les petits dès le plus jeune âge.



ACCOMPAGNER

Ce rôle est reconnu dans les textes de loi dans l'article L 414-1 du Code de l'environnement. Les Conservatoires d'espaces naturels mènent également des missions d'expertise locales et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. Cela se traduit par l'implication du Conservatoire d'espaces naturels dans les politiques publiques mises en oeuvre par l'État, ses établissements publics, notamment l'Agence de l'Eau Artois Picardie, la Région et l'ensemble des collectivités territoriales.

DES ACTEURS IMPLIQUÉS AU CÔTÉ DE NOTRE ASSOCIATION...



LES ÉLUS

Parce qu'ils représentent les citoyens des collectivités concernées par les sites naturels et qu'ils ont pour but d'agir pour l'intérêt local, les élus locaux sont des acteurs incontournables de la vie des sites naturels. Le ou / la Maire de la commune concernée préside le plus souvent le comité de gestion.

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Le Conservatoire d'espaces naturels revendique un ancrage territorial notamment économique en faisant de la nature un support d'activités qui concourent à la bonne gestion des milieux. Ainsi, les agriculteurs locaux peuvent bénéficier de la mise à disposition de terrains, ce qui contribue à l'équilibre de leur activité et au maintien des paysages. La nature étant aussi un support favorable pour les démarches de retour à l'emploi, de nombreuses opérations sont mises en oeuvre par des entreprises locales favorisant l'insertion professionnelle.



LES BÉNÉVOLES

Qu'ils soient conservateurs bénévoles, membres d'associations locales ou simples particuliers, que leur passion soit la faune, la flore, la chasse, la randonnée ou simplement l'émerveillement que procure la nature, les bénévoles sont une pierre angulaire de la mise en oeuvre de la gestion. Véritables acteurs de la nature, les travaux, les suivis et la surveillance que les bénévoles mettent en oeuvre permettent de démultiplier les moyens et donc les actions.



LES USAGERS

Les usagers présents sur les sites apportent leur précieuse connaissance des milieux. Réciproquement, l'expertise scientifique du Conservatoire d'espaces naturels amène parfois à un ajustement des pratiques pour un meilleur équilibre écologique et dans un souci de conciliation des usages. Un enrichissement réciproque en découle toujours avec une vision d'intérêt général.

... DANS UNE DÉMARCHE DE GESTION COLLABORATIVE...

1

ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION

Parce qu'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, la démarche d'élaboration du plan de gestion commence par un diagnostic écologique mais aussi socio-économique. Sur cette base, les opérations de restauration, gestion et suivi du milieu naturel sont définies pour une durée de 5 à 10 ans. Le plan de gestion comprend aussi un volet relatif à la concertation et à la sensibilisation des publics.



2

RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

Certains milieux, exploités ou à l'inverse laissés en déprise, ont besoin d'être restaurés : étrépage, travail de berges en pente douce, débroussaillages, creusement de mares sont quelques exemples de ces investissements initiaux nécessaires pour exprimer une biodiversité optimale rapidement.



3

GESTION COURANTE

En fonction des enjeux écologiques et des objectifs définis et priorisés, une gestion courante est mise en place permettant de maintenir et améliorer la qualité biologique des milieux : pâturage, fauches, débroussaillages légers sont quelques opérations caractéristiques de cette phase.



4

SUIVI ET ÉVALUATION

Comme dans toute démarche de gestion, l'expertise (ici scientifique) via des suivis et une évaluation de l'atteinte des objectifs fixés permet, quasiment en temps réel, d'adapter la gestion mise en place.



5

CONCERTATION PERMANENTE

Lieu de concertation privilégié, le comité de gestion réunit toutes les parties prenantes du site naturel : élus, usagers, associations locales... Il permet de concerter la mise en oeuvre de la gestion et de l'adapter aux ressources et enjeux locaux.



5 À 10 ANS

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais, 2017 en quelques chiffres :

Expertise scientifique, protection et gestion de sites naturels

- **122** sites d'intervention dont **102** sous maîtrise foncière ou d'usage.
- **3934** hectares en intervention dont **2306** hectares en maîtrise foncière ou d'usage.
- **8** nouvelles acquisitions (dont 6 extensions de sites) soit **33,5** hectares supplémentaires en propriété.
- **1** nouveau bail emphytéotique de 20 ans pour **6,63** hectares.
- **7** nouvelles conventions de gestion soit **184,8** hectares supplémentaires en maîtrise d'usage.
- **3** nouveaux sites en intervention pour **350,5** hectares.
- **20** sites classés en réserves naturelles régionales (RNR).
- **1** site classé en réserve naturelle nationale (RNN).
- **11** renouvellements de plans de gestion dont 2 multi-sites (**18** sites naturels concernés au total), **7** nouveaux plans de gestion, **1** nouveau diagnostic écologique, **2** notices de gestion, **2** bilans naturalistes intermédiaires et **1** bilan de mise en oeuvre, réalisés en 2017.
- **53** chantiers ont été commandés auprès de **14** structures d'insertion.
- **25** chantiers ont été commandés auprès de **17** entreprises locales privées.
- **514,61** hectares gérés par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais sont occupés par **60** exploitants agricoles.
- **288,77** hectares sont gérés par pâturage et **98,37** hectares par fauche.

Vie associative et insertion professionnelle :

- **20** administrateurs bénévoles :
- **4** réunions du CA et **3** réunions du bureau en 2017.
- **32** membres bénévoles au Conseil scientifique et technique.
- **5** conservateurs bénévoles ont fait le choix de s'engager durablement auprès de l'association en 2017.
- **548** adhérents / sympathisants.
- **3636** heures de bénévolat valorisé (soit plus de **2** équivalents temps plein).
- **31** salariés en équivalent temps plein, dont **30** en CDI.

Budget d'exploitation réalisé :

- **2 555 174 €**

Éducation à la nature et valorisation des sites gérés :

- **16** chantiers nature ayant mobilisé **326** participants (en effectifs cumulés) sur **13** sites gérés.
- **31** animations à destination du grand public sur **19** sites gérés pour un total de **1256** participants.
- **60** animations scolaires organisés dans le cadre de **48** projets pédagogiques d'éducation à la nature avec les écoles du territoire,
- **981** enfants ayant bénéficié de sorties thématiques sur des sites gérés (en effectifs cumulés).
- **29** actions de sensibilisation (animations, formations, conférences) organisées dans le cadre du programme Vigie-Nature
- **938** citoyens initiés aux sciences participatives.
- **124** articles parus dans la presse écrite régionale, dont **7** double-pages dans l'édition régionale de La Voix du Nord.
- **4** nouveaux sites ayant bénéficié de l'implantation de panneaux pédagogiques.

Accompagnement des politiques publiques :

- Animation de **4** documents d'objectifs dans le cadre du programme européen Natura 2000 ;
- Actualisation de l'inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG) ;
- Participation à de nombreuses commissions territoriales : CDPENAF, CDESI, SAGE...
- Actualisation permanente des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) :
- **26** ZNIEFF validées par le CSRPN (régional) et le MNHN (national) ; soit 7 ZNIEFF dans le Nord et 19 dans le Pas-de-Calais.
- Pour 2017 : **3** créations de ZNIEFF ; **1** ZNIEFF réduite ; **1** ZNIEFF étendue et **1** ZNIEFF réduite et entendue.

Dynamique de réseaux :

- Animation du réseau régional des gestionnaires de réserves naturelles ;
- Participation au plan d'actions contre les espèces exotiques envahissantes ;
- Animation du Groupe Mares (**130** structures impliquées) ;
- Contribution aux dynamiques de réseaux à l'échelle nationale et régionale ;
- Mutualisation des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ;
- Contribution aux réseaux des CEN et RNF.



- Zones humides
- Pelouses sèches et coteaux calcaires
- Landes et forêts
- Sites à chauves-souris
- Milieu artificiel
- Sites géologiques

★ RNN : réserve naturelle nationale

★ RNR : réserve naturelle régionale

Tous accessibles au public dans le cadre de visites guidées, les sites gérés par le CEN présentent également diverses modalités d'ouverture :

- accès libre 🚶
- accès sur le chemin (dans ou hors site) 👤
- accès payant 👤

Montreuillois

- 1 - Marais de Villiers (Saint-Josse)
- 2 - Landes du Moulinel (Saint-Josse)
- 3 - Communal de Saint-Josse (Saint-Josse) 🌿
- 4 - Communal de Sorrus (Sorrus) 🌿
- 5 - Remparts de Montreuil (Montreuil-sur-Mer) 🏰
- 6 - Marais de Montreuil (Montreuil-sur-Mer) 👤
- 7 - Marais de Tigny (Tigny-Noyelle)
- 8 - Cavités d'Etaples (Etaples)
- 9 - Domaine du Rohart (Camiers) 👤
- 10 - Marais du Warnier (Nempont-Saint-Firmin)
- 11 - Marais de Beaumerie-Saint-Martin (Beaumerie-Saint-Martin)

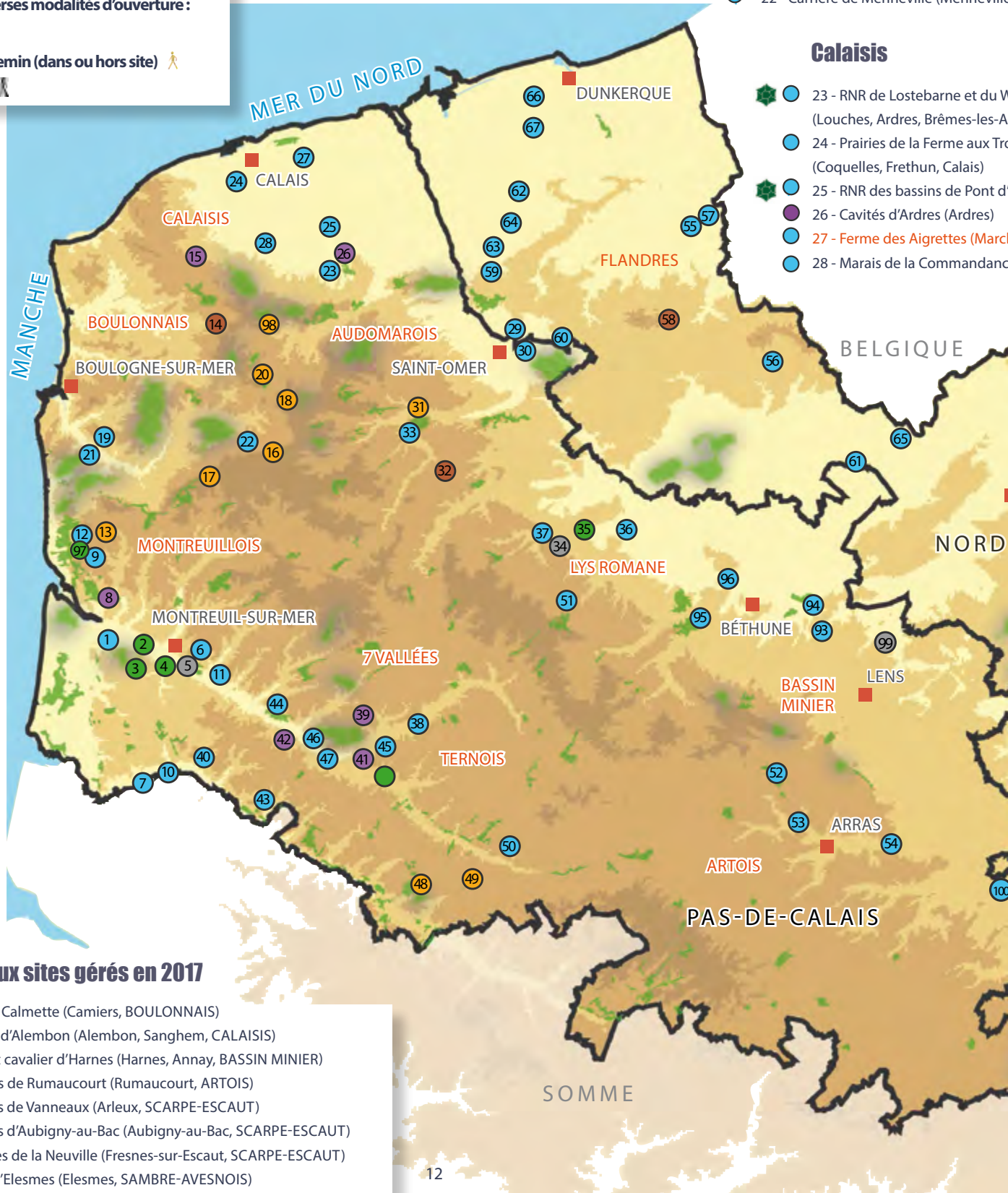
Boulonnais

- 12 - Zones humides de l'ancienne carri (Dannes, Camiers)
- 13 - Coteaux de Dannes-Camiers (Dannes-Camiers)
- 14 - Coupe de l'Herpont (Réty)
- ★ 15 - RNR de la forteresse de Mimoyecq (Landrethun-le-Nord, Leubringhem)
- 16 - Mont de la Calique (Vieil-Moutier)
- ★ 17 - RNR du Molinet (Samer)
- 18 - Côte d'Escoeuilles (Quesques)
- 19 - Prairies d'Isques (Isques)
- 20 - Côte Butel (Longueville)
- 21 - Prairies humides de la Liane (Isques)
- 22 - Carrière de Menneville (Menneville)

Calaisis

- ★ 23 - RNR de Lostebarne et du V (Louches, Ardres, Brêmes-les-A)
- 24 - Prairies de la Ferme aux Tr (Coquelles, Frethun, Calais)
- ★ 25 - RNR des bassins de Pont d' (Pont-d'Incheux, Arras)
- 26 - Cavités d'Ardres (Ardres)
- 27 - Ferme des Aigrettes (Marck)
- 28 - Marais de la Commandanc

0 5 km N



Nouveaux sites gérés en 2017

- 97 - Espace Calmette (Camiers, BOULONNAIS)
- 98 - Ventus d'Alembon (Alembon, Sanghem, CALAISIS)
- 99 - Terril et cavalier d'Harnes (Harnes, Annay, BASSIN MINIER)
- 100 - Marais de Rumaucourt (Rumaucourt, ARTOIS)
- 101 - Marais de Vanneaux (Arleux, SCARPE-ESCAUT)
- 102 - Marais d'Aubigny-au-Bac (Aubigny-au-Bac, SCARPE-ESCAUT)
- 103 - Prairies de la Neuville (Fresnes-sur-Escout, SCARPE-ESCAUT)
- 104 - Gîte d'Elesmes (Elesmes, SAMBRE-AVESNOIS)

ère de Dannes
 nes, Camiers)
 ues
 s)
 e)
 Woohay
 rdres)
 ois Sapins
 Ardres (Ardres, les Attaques)
 k) : convention non renouvelée en 2017
 e (Guines)

Audomarois

- 29 - Terrain de dépôt VNF n°25 (Saint-Omer)
- 30 - Terrain de dépôt VNF n°26 (Saint-Omer)
- 31 - RNN de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt et des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa et coteaux d'Elnes (Acquin-Westbécourt, Elnes, Wavrans-sur-l'Aa)
- 32 - RNR des Anciennes carrières de Cléty (Cléty)
- 33 - Espaces réhabilités de la carrière de Lumbres

Lys romane

- 34 - Terrils de Ligny-lès-Aire (Ligny-lès-Aire)
- 35 - Bois de Linghem (Linghem)
- 36 - Marais pourri (Norrent-Fontes)
- 37 - Prairie de Fléchinelle (Estrée-Blanche)

7 vallées

- 38 - RNR du Marais de la Grenouillère (Auchy-les-Hesdin, Rollancourt)
- 39 - Cavités de la Loge (Huby-Saint-Leu)
- 40 - Marais de Roussent (Roussent)
- 41 - Gîte à chiroptères d'Hesdin (Hesdin)
- 42 - Cavité du Flyer (Gouy-Saint-André)
- 43 - Marais du Haut Pont (Douriez)
- 44 - Marais de Beaurainchâteau (Beaurainville)
- 45 - Marais des Courbes (Grigny)
- 46 - Marais du Planty (Maresquel-Ecquemicourt)
- 47 - Marais de Guisy (Guisy, Maresquel-Ecquemicourt)

Ternois

- 48 - RNR de la Pâturage Mille Trous (Auxi-le-Château)
- 49 - RNR des Riez de Nœux-les-Auxi (Nœux-les-Auxi)
- 50 - Étang de Waligny (Ligny-sur-Canche)
- 51 - Sources de la Coqueline (Bailleul-lès-Pernes)

Artois

- 52 - Mare de la Prairie des Halleux (Mont Saint-Éloi)
- 53 - Marais de Marœuil (Marœuil)
- 54 - Marais des Crêtes (Fampoux)

Flandres

- 55 - RNR du Vallon de la Petite Becque (Herzeele)
- 56 - Coq de Paille (Flêtre)
- 57 - Prairies de l'Yser (Herzeele)
- 58 - Carrière de la Cornette (Cassel)
- 59 - Mares de Millam (Millam)
- 60 - RNR des Prairies du Schoubrouck (Noordpeene)
- 61 - RNR des Prés du Moulin Madame (Sailly-sur-la-Lys)
- 62 - Mares de Looberghe (Looberghe)
- 63 - Terrain de dépôt VNF n°17 de Cappelle-Brouck (Cappelle-Brouck)
- 64 - Terrain de dépôt VNF n°13 de Cappelle-Brouck (Cappelle-Brouck)
- 65 - Prairies du Pont neuf (Nieppe)
- 66 - RNR de Grande-Synthe (Grande-Synthe)
- 67 - Zones humides de Mardyck (Grande-Synthe, Dunkerque)

Scarpe, Escaut, Cambrésis

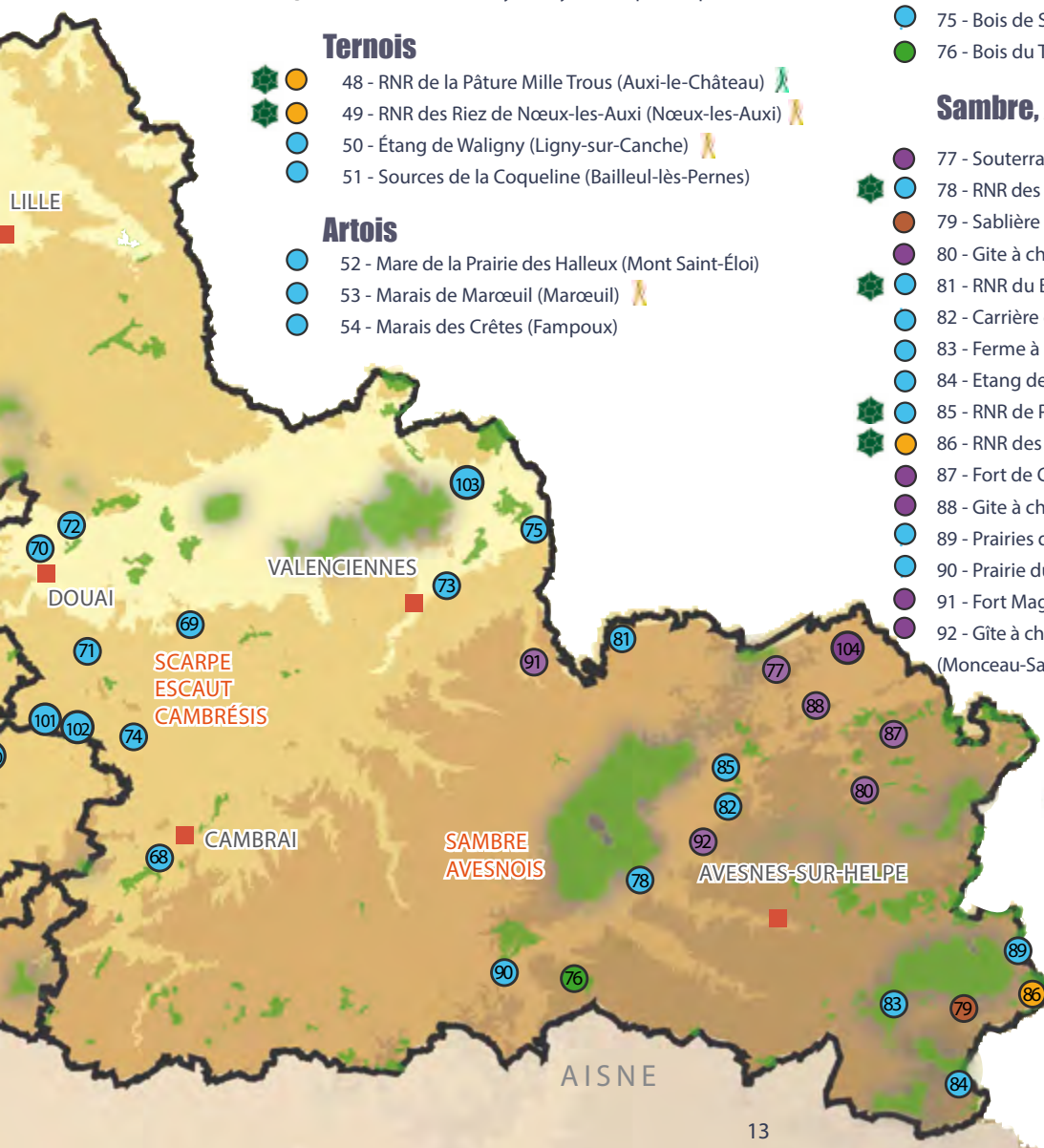
- 68 - RNR de l'Escaut rivière (Proville)
- 69 - Terril Sainte-Marie (Auberchicourt)
- 70 - RNR du Marais de Wagnonville (Douai, Flers-en-Escrebieux)
- 71 - Lac de Cantin (Cantin)
- 72 - RNR des Annelles, Lains et Pont Pinnet (Roost-Warendin)
- 73 - Marais de l'Épaix (Bruay-sur-l'Escaut, Valenciennes)
- 74 - Marais de Féchain (Aubigny-au-Bac)
- 75 - Bois de Saint Landelin (Crespin)
- 76 - Bois du Toaillon (Le Favril)

Sambre, Avesnois

- 77 - Souterrains du Fort Leveau (Feignies)
- 78 - RNR des Prairies du Val de Sambre (Locquignol, Maroilles)
- 79 - Sablière d'Ohain (Ohain)
- 80 - Gîte à chiroptères d'Obrechies (Obrechies)
- 81 - RNR du Bois d'Encade (Betrechies, Gussignies)
- 82 - Carrière de l'Horipette (Bachant)
- 83 - Ferme à lunettes (Féron, Glageon, Sains-du-Nord)
- 84 - Etang de la Galoperie (Anor)
- 85 - RNR de Pantegnies (Pont-sur-Sambre)
- 86 - RNR des Monts de Baives (Baives, Wallers-en-Fagne)
- 87 - Fort de Cerfontaine (Colleret)
- 88 - Gîte à chiroptères de Maubeuge (Maubeuge)
- 89 - Prairies de Moustier-en-Fagne (Moustier-en-Fagne)
- 90 - Prairie du coin du bois (Ors)
- 91 - Fort Maginot d'Eth (Eth)
- 92 - Gîte à chiroptères de Monceau-Saint-Waast (Monceau-Saint-Waast)

Bassin minier

- 93 - Argilière d'Annequin (Cambrin)
- 94 - RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (Annequin, Cambrin, Cuinchy, Festubert)
- 95 - Bois de la Louvière (Lapugnoy)
- 96 - Marais de Vendin-lès-Béthune (Vendin-lès-Béthune)



Les sites gérés par départements et communes (au 31 décembre 2017)

COMMUNES (TERRITOIRES)	Nom du site	Milieu(x)	Satut de gestion	Superficie (ha)	Suivis scientifiques	Pâturage ou fauche	Travaux	Animation s grand public	Animations scolaires
Nord									
Anor (Sambre Avesnois)	Etang de la Galoperie ACQUISITION / EXTENSION	Zone humide	Propriété CEN npdc	46,76 + 6 ha		X	X		
Auberchicourt (Scarpe Escaut)	Terril Saint-Marie	Milieu artificialisé	Emphytéose	9,41					
Aubigny-au-Bac (Scarpe Escaut)	Marais de Féchain	Zone humide	Emphytéose	9,30	X	X	X		
Bachant (Sambre Avesnois)	Carrière de l'Horipette	Zone humide	Convention de gestion	22,36			X		
Baives, Wallers-en-Fagne (Sambre Avesnois)	RNR des Monts de Baives et environs ACQUISITION / EXTENSION	Coteau calcaire	Propriété CEN npdc Convention tripartite	32,16 +0,2 ha	X	X	X	X	
Betrechies, Gussignies (Sambre Avesnois)	RNR du Bois d'Encade	Zone humide	Emphytéose	2,13			X		
Bruay-sur-l'Escaut, Valenciennes (Scarpe Escaut)	Marais de l'Epaix	Zone humide	Convention de gestion	27,31			X		
Cantin, Goeulzin (Scarpe Escaut)	Lac de Cantin	Zone humide	Convention de partenariat	77,35		X	X		
Cappelle-Brouck (Flandre)	Terrain de dépôt VNF n°17	Zone humide	Convention de gestion	6,87	X		X		
Cappelle-Brouck (Flandre)	Terrain de dépôt VNF n°13	Zone humide	Convention de gestion	7,19	X		X		
Cassel (Flandre)	Carrière de la Cornette	Site géologique	Convention de gestion	0,31					
Colleret (Sambre Avesnois)	Fort de Cerfontaine	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	2,58	X				
Crespin (Scarpe Escaut)	Bois de Saint-Landelin	Zone humide	Convention de gestion	41,32			X	X	X
Douai, Flers-en-Escrebieux (Scarpe Escaut)	RNR du marais de Wagnonville	Zone humide	Convention de partenariat	20,35			X	X	X
Eth (Sambre Avesnois)	Fort Maginot d'Eth	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,50	X				
Feignies (Sambre Avesnois)	Souterrain du Fort de Leveau	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	3,55	X				
Féron, Glageon, Sains-du-Nord (Sambre Avesnois)	Ferme à lunettes	Zone humide	Propriété CEN npdc	37,30		X	X		
Flêtre (Flandre)	Cocq de paille	Zone humide	Convention de gestion	0,12	X		X		
Grande-Synthe, Dunkerque (Flandre)	Zones humides de Mardyck	Zone humide	Convention de gestion	136,34					
Grande-Synthe, Dunkerque (Flandre)	RNR de Grande Synthe	Zone humide	Convention de gestion	172,15		X		X	
Herzeele (Flandre)	RNR du Vallon de la petite Becque	Zone humide	Convention de gestion	0,97	X	X		X	
Herzeele (Flandre)	Prairies de l'Yser	Zone humide	Contrat d'entretien	1,52	X	X	X		
Le Favril (Sambre Avesnois)	Bois du Toaillon	Landes et forêts	Convention de gestion	133,45	X				
Locquignol, Maroilles (Sambre Avesnois)	RNR des prairies du Val de Sambre ACQUISITION / EXTENSION	Zone humide	Propriété CEN npdc	56,99 +0,7 ha		X	X		

COMMUNES (TERRITOIRES)	Nom du site	Milieu(x)	Statut de gestion	Superficie (ha)						
					Suivis scientifiques	Pâturage ou fauche	Travaux	Animations grand public	Animations scolaires	
Looberghe (Flandre)	Mares de Looberghe	Zone humides	Convention de gestion	7,28	X		X			
Maubeuge (Sambre Avesnois)	Gîte à chiroptères de Maubeuge	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	1,28			X			
Millam (Flandre)	Mares de Millam	Zone humide	Convention de gestion	6,70	X			X	X	
Monceau-Saint-Waast (Sambre Avesnois)	Gîte à chiroptères de Monceau-Saint-Waast	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,01						
Moustier-en-Fagne (Sambre Avesnois)	Prairies de Moustier-en-Fagne	Zone humide	Propriété CEN npdc	9,88		X	X			
Nieppe (Flandre)	Prairies du Pont-Neuf	Zone humide	Propriété CEN npdc	3,37	X					
Noordpeene (Flandre)	RNR des Prairies du Schoubrouck	Zone humide	Propriété CEN npdc	10,74		X	X			
Obrechies (Sambre Avesnois)	Gîte à chiroptères d'Obrechies	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,02			X			
Ohain (Sambre Avesnois)	Sablère d'Ohain	Site géologique	Convention de gestion	2,11						
Ors (Sambre Avesnois)	Prairies du coin du bois	Zone humide	Convention de gestion	1,85	X					
Pont-sur-Sambre (Sambre Avesnois)	RNR de Pantegnies	Zone humide	Convention de gestion	37,06	X	X	X			
Proville (Cambésis)	RNR de l'Escaut rivière	Zone humide	Convention de RNR Emphytéose	59,67		X	X	X		
Roost-Warendin (Scarpe Escaut)	RNR des Annelles, Lains et Pont Pinnet	Zone humide	Convention de gestion	14,83	X		X	X		
Fresnes-sur-Escaut (Scarpe-Escaut)	Prairies de la Neuville * ACQUISITION	Zone humide	Propriété	0,33	X					
Elesmes (Sambre Avesnois)	Gîte d'Elesmes *	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,01	X			X		
Arleux (Scarpe-Escaut)	Marais des Vanneaux *	Zone humide	Emphytéose	6,63						
Aubigny-au-Bac (Scarpe-Escaut)	Marais d'Aubigny-au-Bac *	Zone humide	Convention de gestion	49,55						

COMMUNES (TERRITOIRES)	Nom du site	Milieu(x)	Satut de gestion	Superficie (ha)	Suivis scientifiques	Pâturage ou fauche	Travaux	Animation s grand public	Animations scolaires
Pas-de-Calais									
Acquin-Westbécourt, Elnes, Wavrans-sur-l'Aa	RNN de la Grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt, des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa et du coteau d'Elnes	Coteau calcaire	Propriété CEN npdc Convention de gestion	68,66	X	X	X	X	X
Annequin, Cambrin, Cuinchy, Festubert	RNR des Marais d'Annequin, Cambrin, Cuinchy et Festubert ACQUISITION / EXTENSION	Zone humide	Convention de gestion Propriété CEN npdc	74,29 +0,4 ha		X	X	X	
Ardres	Cavités d'Ardres	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,56			X		
Ardres, les Attaques	RNR de Pont d'Ardres	Zone humide	Copropriété	66,14			X		
Auchy-les-Hesdin, Rollancourt	RNR du Marais de la Grenouillère	Zone humide	Convention de gestion	16,67		X	X		
Auxi-le-Château	RNR de la Pâturage Mille Troues	Coteau calcaire	Convention de gestion	6,49	X	X	X		
Bailleul-lès-Pernes	Sources de la Coqueline	Zone humide	Convention de gestion	0,43			X		X
Beaumerie-Saint-Martin	Marais de Beaumerie-Saint-Martin	Zone humide	Convention de gestion	34,03		X	X		
Beaurainville	Marais de Beaurainchâteau	Zone humide	Convention de gestion	51,74		X	X	X	X
Cambrin	Argillère d'Annequin	Zone humide	Convention de gestion	5,58					
Camiers	Domaine du Rohart	Zone humide	Convention de gestion	12,46			X		X
Cléty	RNR des Anciennes carrières de Cléty	Site géologique	Convention de gestion	2,02			X	X	
Coquelles, Frethun, Calais	Prairie de la Ferme aux Trois Sapins	Zone humide	Convention cadre de partenariat	123,41					
Dannes, Camiers	Coteaux de Dannes Camiers	Coteau calcaire	Propriété CEN npdc Emphytéose Convention	76,46		X	X	X	
Dannes, Camiers	Zones humides de l'ancienne carrière de Dannes	Zone humide	Convention de gestion	29,62			X		
Douriez	Marais du Haut Pont	Zone humide	Convention de gestion	52,97	X	X	X		
Estrée-Blanche	Prairie de Fléchinelle	Zone humide	Propriété CEN npdc	0,65					
Etaples	Cavités d'Etaples	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,20					
Fampoux	Marais des Crêtes	Zone humide	Convention de gestion	14,15	X		X		
Gouy-Saint-André	Cavité du Flyer	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	8,87					
Grigny	Marais des Courbes	Zone humide	Convention de gestion	5,40			X		
Guines	Marais de la Commandance	Zone humide	Convention de gestion	6,77		X	X		
Guisy	Marais de Guisy	Zone humide	Convention de gestion	13,20			X		
Hesdin	Gîte à chiroptères d'Hesdin	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,02			X		
Huby Saint-Leu	Cavités de la Loge	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,03			X		
Isques	Prairies d'Isques	Zone humide	Convention de gestion	3,70		X	X		
Isques	Prairies humides de la Liane	Zone humide	Convention de gestion	4,53					
Lapugnoy	Bois de la Louvière	Zone humide	Convention de gestion	22,49			X	X	

COMMUNES (TERRITOIRES)	Nom du site	Milieu(x)	Satut de gestion	Superficie (ha)	Suivis scientifiques	Pâturage ou fauche	Travaux	Animation s grand public	Animations scolaires
Leubringhen, Landrethun-le-Nord	RNR de la Forteresse de Mimoyecques	Coteau calcaire	Propriété CEN	2,73	X	X	X	X	X
Leubringhen, Landrethun-le-Nord	RNR de la Forteresse de Mimoyecques (souterrains)	Gîte à chiroptères	Propriété CEN	1,21			X	X	
Ligny-les-Aire	Terrils de Ligny-les-Aire	Milieu artificialisé	Convention de gestion	19,67			X		
Ligny-sur-Canche	Etang de Waligny	Zone humide	Convention de gestion	5,78	X		X	X	X
Linghem	Bois de Linghem	Landes et forêts	Convention de gestion	12,35	X		X		
Longueville	Côte Butel	Coteau calcaire	Emphytéose	5,92	X				
Louches, Ardres, Brêmes	RNR de Lostebarne et du Woohay	Zone humide	Convention de gestion	39,87		X	X		X
Lumbres	Espaces réhabilités de la carrière de Lumbres	Zone humide	Convention de gestion	34,74	X				
Marck	Ferme des Aigrettes	Zone humide	Convention de gestion	5,79					
Maresquel-Ecquemicourt	Marais du Planty	Zone humide	Convention de gestion	9,54		X	X		
Maroeuil	Marais de Maroeuil	Zone humide	Convention de gestion	20,41	X	X	X	X	X
Menneville	Carrière de Menneville	Zone humide	Propriété CEN	6,85			X		
Mont Saint Eloi	Mare de la Prairie des Halleux	Zone humide	Convention de gestion	11,71			X		
Montreuil-sur-Mer	Remparts de Montreuil-sur-Mer	Milieu artificialisé	Convention de gestion	28,64		X	X	X	
Montreuil-sur-Mer	Marais de Montreuil-sur-Mer	Zone humide	Convention de gestion	11,43			X		
Mouriez	Marais de Beaumerie-Saint-Martin - Mouriez (Compensation)	Landes et forêts	Convention de gestion	1,75					
Nempont-Saint-Firmin	Marais du Warnier	Zone humide	Convention de gestion	8,20			X		
Noeux-les-Auxi	RNR des Riez de Noeux-les-Auxi	Coteau calcaire	Emphytéose	8,30	X	X	X	X	X
Norrent-Fontes	Marais Pourri	Zone humide	Convention de gestion	5,84			X		
Quesques	Côte d'Escoeuilles	Coteau calcaire	Propriété CEN	0,48					
Réty	Coupe de l'Herpont	Site géologique	Convention Tripartite	0,81					
Roussent	Marais de Roussent	Zone humide	Convention de gestion	71,85	X	X	X		
Sailly-sur-la-Lys	RNR des prés du Moulin Madame	Zone humide	Propriété CEN Convention de gestion	8,57		X	X	X	
Saint-Josse	Landes du Moulinel	Landes et forêts	Emphytéose	9,52			X		
Saint-Josse	Communal de Saint-Josse	Landes et forêts	Emphytéose	12,40			X	X	X
Saint-Josse	Marais de Villiers ACQUISITION	Zone humide	Emphytéose	20,65		X	X		
Saint-Omer	Terrain de dépôt VNF n°25	Zone humide	Convention de gestion	4,20	X				
Saint-Omer	Terrain de dépôt VNF n°26	Zone humide	Convention de gestion	2,35	X				
Samer	RNR du Molinet	Coteau calcaire	Convention de gestion	6,62			X		
Sorris	Communal de Sorrus	Landes, et forêts	Convention de gestion	19,39		X	X		X
Tigny-Noyelle	Marais de Tigny	Zone humide	Emphytéose Convention de gestion	39,07	X	X	X	X	
Vendin-lez-Béthune	Marais de Vendin-les-Béthune	Zone humide	Convention de gestion	6,51		X		X	X
Vieil-Moutier	Mont de la Calique	Coteau calcaire	Propriété CEN	2,55					
Camiers	Espace Calmette *	Landes et forêts	Convention	7,55		X	X	X	
Alembon, Sanghen	Le Ventus d'Alembon *	Coteau calcaire	Convention	4,78					
Harnes, Annay	Terril et cavalier d'Harnes *	Milieu artificialisé	Convention	19,72					
Rumaucourt	Marais de Rumaucourt *	Zone humide	Convention	61,54	X				
Burbure	Terril de Burbure *	Zone humide	Convention	34,06	X			X	

Parmi les publications scientifiques 2017:

Gaëtan REY & Quentin MARESCAUX, 2017 – *Lacanobia splendens* (Hübner, 1808), nouvel hétérocère pour le département du Pas-de-Calais (Lep. Noctuidae). Décembre 2017, Oreina n°40 (p 36-37).



Connaître

Le suivi permanent de la biodiversité (faune, flore, habitats) et des paramètres abiotiques (qualité physico-chimique de l'eau, niveaux piézométriques...) est la condition nécessaire pour une réelle évaluation des mesures de protection et de gestion des habitats naturels.

En contribuant directement à l'amélioration de la connaissance de la patrimoine naturel régional, le suivi scientifique des sites assure ainsi l'efficacité constante des interventions du Conservatoire d'espaces naturels sur le terrain et permet le développement des savoir-faire régionaux en matière de génie écologique et de conservation de la nature.

REGIONS oreina n° 40 - décembre 2017

Lacanobia splendens (Hübner, 1808), nouvel hétérocère pour le département du Pas-de-Calais (Lep. Noctuidae)

Gaëtan Rey & Quentin Marescaux

Résumé : En juillet 2016 et en juin 2017, sur un marais protégé par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, plusieurs individus de la Noctuelle du Thélyptérisme (*Lacanobia splendens*) ont été observés. La présence de cet insecte a été confirmée par la présence de larves et de pupules sur des végétaux. Les paramètres abiotiques (pH, température, humidité) ont été mesurés sur le site.

Mots-clés : Lepidoptères, Noctuelle du Thélyptérisme, Marais de Roussent, Pas-de-Calais.

Présentation succincte de l'aire de découverte et de l'habitat : Dans le cadre d'une étude de préfiguration d'une halte de nuit (habitat naturel) sur un marais de la basse vallée de l'Authie, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais a financé l'étude de faisabilité d'un marais protégé par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, en vue de la mise en place d'un site d'interprétation de l'Authie en 2017. Le marais de Roussent est une prairie humide protégée par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais (CEN) et est géré par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais (CEN). Depuis le 1er janvier 2012, l'aire de découverte est gérée par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais (CEN). C'est un marais d'eau douce de 11,5 hectares formé par un canal et des vasières de 1,5 hectare de surface et d'une largeur comprise de 10 à 20 mètres.

Motif et méthode de l'étude : Au cours de l'étude de faisabilité sur le marais de Roussent, les observateurs ont été alertés par le propriétaire d'un site de présence d'insectes. Les individus observés ont été photographiés et leur présence a été confirmée par la présence de larves et de pupules sur des végétaux.

Année	2016	2017
Observations	1	2
Pupules	1	2
Larves	1	2

Notes : 1) Observations de chenilles en progression en 2016 et 2017 sur le marais de Roussent.

Quelques découvertes naturalistes remarquables, en 2017

Ferme Ascalaphe soufré (*Libelloides coccajus*) à la Ferme à Lunettes (59)

Moitié libellule, moitié papillon, l'Ascalaphe soufré appartient à l'ordre des neuroptères. Cet insecte a été découvert pour la première fois dans le Nord Pas-de-Calais en mai 2017, sur le site de la Ferme à Lunettes dans l'Avesnois. Il est très rare à l'échelle des Hauts-de-France.



Milan noir (*Milvus migrans*) sur la RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62)

Un Milan noir a été observé au printemps 2017 sur la RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert. Le succès de la nidification n'a pas été confirmé depuis...



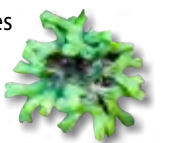
Noctuelle du Thélyptérisme (*Lacanobia splendens*) sur le Marais de Roussent (62)

Dans le cadre de l'étude «Indicateurs des zones humides», une nouvelle espèce d'hétérocère pour la région, la Noctuelle du Thélyptérisme, a été observée en mai et en juin 2017 dans le Marais de Roussent en vallée d'Authie. Cette espèce est liée aux zones humides et plus particulièrement au cortège des végétations hélophytiques. Elle serait en voie d'extinction dans de nombreux pays d'Europe en raison de la disparition des zones humides.



Hépatique à thalles (*Riccia canaliculata*) sur la Ferme à Lunettes (59)

Une hépatique à thalles (proche parente des mousses) est apparue sur des vases asséchées. Après expertise du Conservatoire botanique national de Baillieux, il s'avère qu'il s'agit d'une espèce non revue depuis le XIXe siècle dans notre région (une des rares stations connues à l'époque était située à Anor).



Suivi scientifique des sites naturels protégés

2017 EN BREF

- 1 diagnostic écologique ;
- 11 renouvellements de plans de gestion dont 2 multi-sites (18 sites concernés) ;
- 7 premiers plans de gestion ;
- 2 notices de gestion ;
- 2 bilans naturalistes intermédiaires ;
- 1 bilan de mise en oeuvre.

SITES NATURELS	DÉPARTEMENTS	COMMUNES
DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES		
MARAI DE NOYELLE	PAS-DE-CALAIS	TIGNY-NOYELLE
RENOUVELLEMENTS DE PLANS DE GESTION EXISTANTS		
RNR DU VALLON DE LA PETITE BECQUE	NORD	HERZEELE
COQ DE PAILLE	NORD	FLÈTRE
PRAIRIES DE L'YSER	NORD	HERZEELE
MARES DE MILLAM	NORD	MILLAM
MARES DE LOOBERGHE	NORD	LOOBERGHE
SITE DE GESTION DE SÉDIMENTS VNF N° 25	PAS-DE-CALAIS	SAINT-OMER
SITE DE GESTION DE SÉDIMENTS VNF N°26	PAS-DE-CALAIS	SAINT-OMER
SITE DE GESTION DE SÉDIMENTS VNF N°17	NORD	CAPPELLE-BROUCK
SITE DE GESTION DE SÉDIMENTS VNF N°13	NORD	CAPPELLE-BROUCK
MARAI DE ROUSSENT	PAS-DE-CALAIS	ROUSSENT
ÉTANG DE WALIGNY	PAS-DE-CALAIS	LIGNY-SUR-CANCHE
MARAI DU HAUT-PONT	PAS-DE-CALAIS	DOURIEZ
RNR DES MONTS DE BAIVES	NORD	BAIVES, WALLERS-EN-FAGNE
MARAI DE MAROEUIL	PAS-DE-CALAIS	MAROEUIL
BOIS DE LINGHEM	PAS-DE-CALAIS	LINGHEM
MARAI DE FÉCHAIN	NORD	AUBIGNY-AU-BAC, FÉCHAIN
RNR DE PANTEGNIÉS	NORD	PONT-SUR-SAMBRE
MARAI DES CRÊTES	PAS-DE-CALAIS	FAMPOUX
ÉLABORATION D'UN NOUVEAU PLAN DE GESTION		
ESPACES RÉHABILITÉS DE LA CARRIÈRE DE LUMBRES	PAS-DE-CALAIS	LUMBRES
PRAIRIES DU PONT-NEUF	NORD	NIEPPE
CÔTE BUTEL	PAS-DE-CALAIS	LONGUEVILLE
MARAI DE RUMAUCOURT	PAS-DE-CALAIS	RUMAUCOURT
TERRIL DE BURBURE	PAS-DE-CALAIS	BURBURE
LAGUNES DE FRESNES-SUR-ESCAUT	NORD	FRESNES-SUR-ESCAUT
MARAI DE BRUILLES	NORD	ONNAING, ESCAUTPONT
NOTICES DE GESTION		
PRAIRIES DU COIN DU BOIS	NORD	ORS
MARAI DU PONT-PINNET	NORD	ROOST-WARENDIN
BILANS NATURALISTES INTERNES		
RNR DES RIEZ DE NOEUX-LES-AUXI	PAS-DE-CALAIS	NOEUX-LES-AUXI
RNR DE LA PÂTURE MILLE TROUS	PAS-DE-CALAIS	AUXI-LE-CHÂTEAU
BILAN DE MISE EN OEUVRE DU PLAN DE GESTION		
RNN DE LA GROTTTE ET DES PELOUSES D'ACQUIN-WESTBÉCOURT, DES COTEAUX DE WAVRANS-SUR-L'AA ET DU COTEAU D'ELNES	PAS-DE-CALAIS	ACQUIN-WESTBÉCOURT, WAVRANS-SUR-L'AA, ELNES



Mares de Millam



Etang de Waligny



Marais de Maroeuil



Côte Butel



RNR des Riez de Noeux-les-Auxi



RNN de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt, des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa et du coteau d'elnes



Vipère péliade
(*Vipera berus*)

En bref :

10 sites en Nord-Pas-de-Calais accueillant l'espèce.

2011 : rédaction du Plan d'actions régional Vipère péliade par le CEN Nord Pas-de-Calais et le GON.

2012 : création du groupe «Vipère péliade» constitué des membres du comité de pilotage du plan d'actions, des partenaires techniques, des partenaires financiers et de naturalistes bénévoles intéressés par la Vipère péliade.

2017 : le groupe «Vipère péliade» évolue vers un groupe de travail à l'échelle des Hauts-de-France en partenariat avec le GON, Picardie nature et le CEN Picardie.

Fait marquant 2017 : 1ère observation depuis 2009 sur le Coteau de Licques par le PNR CMO.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe «Vipère péliade» et participer aux activités proposées, prenez contact avec : gaetan.rey@espaces-naturels.fr

Saviez-vous par exemple qu'une population de Vipère péliade n'est viable que si elle compte plus de 50 adultes reproducteurs ? Si l'on considère le fait qu'un adulte ne peut se reproduire qu'à partir de l'âge de 5 ans, et seulement tous les 2 à 3 ans, on comprend mieux pourquoi les quelques populations étudiées demeurent faibles...

Plans d'actions espèces

Plan d'actions Vipère péliade :
études pilotes de suivi de la population la plus menacée du Nord Pas-de-Calais

Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ont travaillé en étroite collaboration sur la thématique de la Vipère péliade en 2017.

Les objectifs du Plan d'actions Vipère péliade s'articulent autour de plusieurs axes :

- 1) Définir un protocole de suivi à long terme ;
- 2) Évaluer la taille des populations ;
- 3) Évaluer la dynamique de la population sur le long terme ;
- 4) Apprécier l'occupation dans le temps et dans l'espace du site par la Vipère péliade ;
- 5) Contribuer aux connaissances globales sur quelques paramètres biométriques de l'espèce.

Le groupe «Vipère péliade» pour objet de fédérer à l'échelle de la région Hauts-de-France les personnes impliquées à la conservation et à la recherche de la Vipère péliade. Il a pour objectif opérationnel de créer des échanges et de partager des informations et expériences sur l'espèce, de dynamiser et organiser la prospection régionale et de former de nouvelles personnes et structures aux problématiques liées à l'espèce. Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais anime ainsi une plateforme d'échanges à destination des membres du groupe. Chaque année, une à deux sorties de terrain sont organisées et des formations thématiques leur sont ainsi dispensées.

En 2017, les membres du groupe se sont rendus dans le Kent afin d'en apprendre davantage sur la méthodologie de prospection utilisée par leurs homologues britanniques du Krag. Aussi, grâce à leurs prospections sur les communes de Audresselles, Clerques, Auxi-le-Château, Licques, Nielles-les-Bléquins et Tournehem-sur-la-Hem, les membres du groupe ont pu saisir de nouvelles données sous SIRF*.

En décembre 2017, une réunion d'information réunissant 10 bénévoles issus de plusieurs associations a permis de présenter les suivis réalisés au cours de l'année par les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France. Au programme de cette réunion : évaluation de la densité de population sur les sites étudiés ; cartographie des déplacements des populations identifiées ; différences entre sexes selon la saison ; influence de la pression de pâturages sur leurs déplacements etc.



Journée de formation du Groupe Vipère en compagnie du Krag © CEN

Déclinaison régionale du plan d'actions Phragmite aquatique (2012-2017)

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, en lien avec le CAP-ORNIS Bagueage, a animé en 2017 la déclinaison régionale du plan national en faveur du Phragmite aquatique.

- Rappel des objectifs du plan national d'actions (PNA)

L'objectif principal est la constitution d'un réseau de haltes migratoires, pérennes, en bon état de conservation et riche en zones d'alimentation (Le Nevé et al., 2009).

Ce plan est complémentaire d'autres plans nationaux réalisés en zones humides comme ceux concernant le Butor étoilé, le Râle des Genêts ou les Odonates, car il va s'appliquer aux marais et prairies humides, habitats délaissés et pourtant riches pour la faune et la flore.

- Bilan 2017

2017 a été l'occasion de faire le bilan des actions réalisées lors des 5 années de mise en place de la déclinaison régionale. Ce bilan a été présenté lors du COPIL régional qui a eu lieu le 21 mars 2017. Parallèlement il était prévu de finaliser les actions liées à la connaissance, c'est à dire avoir finalisé tous les diagnostics de sites de halte avéré du Phragmite aquatique en région (action n°1 du PNA).

Ce diagnostic permet de mettre en relief les différents éléments qui peuvent influencer la présence du Phragmite aquatique. Il s'agit d'un outil pour les gestionnaires d'espaces naturels qui leur permet d'évaluer l'évolution des pratiques de gestion vis à vis de l'espèce. En 2016 l'ensemble des diagnostics de sites avaient été pré-remplis et envoyés aux gestionnaires afin qu'ils complètent les données manquantes. Au vu du manque de retour il a décidé d'organiser courant 2017 une réunion avec les gestionnaires d'espaces naturels concernés pour remplir ces diagnostics directement avec eux.

En l'absence de retour suite à cette sollicitation la réunion n'a pas pu être organisée. À ce jour il reste donc 11 diagnostics de site à rédiger sur les 14 prévus initialement. Une mise à disposition des cartographie d'habitats fonctionnels pour le Phragmite aquatique a été demandée par la coordinatrice nationale du PNA Phragmite aquatique. Lors du COPIL régional il a été décidé de mettre ces cartes sur la plateforme CARMEN. Cette opération n'a pas été réalisée en 2017 et est donc reportée en 2018. Un objectif majeur de ce PNA concerne les actions liées au baguage (actions 4.1 et 4.2 du PNA).

4 sites ont fait l'objet d'une recherche de l'espèce par le baguage en suivant le protocole ACROLA en 2017 : le marais de Guînes, la ferme de Zuidbrouck, la RNR de Grande-Synthe et la tourbière de Vred. Le marais de Guînes et la ferme de Zuidbrouck sont suivis régulièrement depuis plusieurs années, la tourbière de Vred et la RNR de Grande-Synthe font l'objet pour la première fois d'une recherche de l'espèce. Elle n'y est pas encore connue mais ces sites présentent des habitats favorables à l'espèce.

Au total 33 individus de Phragmite aquatique ont été capturés :

- 31 sur la ferme de Zuidbrouck (effectifs en augmentation sur ce site par rapport aux années précédentes),
- 2 sur la tourbière de Vred,
- 0 sur la RNR de Grande-Synthe.

1 Phragmite aquatique a également été capturé sur la RNN des étangs du Romelaère lors du baguage réalisé avec le protocole PHENO.

Sur le marais de Guînes les données n'ont pas encore été communiquées.



Phragmite aquatique

La stratégie en faveur du Phragmite aquatique se décline en trois principaux objectifs :

- augmenter la surface des habitats du Phragmite aquatique sur les haltes migratoires ;
- améliorer la connaissance du fonctionnement de la migration en France ;
- participer à la conservation globale de l'espèce.

L'objectif à long terme est d'obtenir des habitats favorables à l'alimentation et au repos, dans tous les sites de halte migratoire.

Le plan d'actions Chiroptères de la CAMVS vise la conservation des espèces présentes sur le territoire et s'articule autour de trois objectifs :

- **la connaissance** : identifier, étudier et cartographier les espèces et leurs sites d'hibernation,

de reproduction et de chasse dans l'agglomération ;

- **la protection** : préserver les sites de manière physique par des aménagements (pose de grilles), ou de façon réglementaire par des arrêtés préfectoraux ou le classement en réserve ;

- **la valorisation** : sensibiliser le grand public grâce à des supports d'informations et des animations.

Poursuite de la mise en oeuvre du plan d'actions chiroptères (PAC) de la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS)

Le CEN a réalisé, avec la contribution de la Coordination Mammalogique du nord de la France, un plan d'actions en faveur des chauves-souris sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre. Depuis lors, le CEN s'attelle à la mise en oeuvre de ce plan d'actions.

• Le plan d'actions chiroptères en bref

Notre région recèle de milieux de grand intérêt écologique, riches d'une faune diversifiée. Cependant, certaines espèces animales, sont devenues rares et leur aire de répartition est aujourd'hui restreinte. Il est donc devenu nécessaire de préserver leurs milieux de vie afin de garantir leur conservation.

Consciente de cet enjeu, la Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre a développé dès 2009 un plan d'actions en faveur des chauves-souris. Dans le cadre de ce plan animé par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, des actions visent à préserver des gîtes d'hibernation et de reproduction.

• Le programme d'actions Chiroptères (PAC) : le bilan 2017

Nuit Européenne de la Chauve-souris à Elesmes

Une visite préalable de la commune a donc été faite le 23 août par les animateurs du CEN afin d'organiser l'événementiel (définition du parcours notamment). Le CEN s'est chargé de l'élaboration des affiches et flyers, validés par le service Communication de la CAMVS. Le CEN a également fourni au service communication de la CAMVS le dossier de presse destiné à promouvoir l'opération auprès des journalistes afin que l'événement soit largement relayé dans les médias locaux. Le 26 août, l'animation proposée par les 2 animateurs du CEN a rencontré un vif succès avec près de 70 participants : pique-nique tiré du sac et ateliers inter-générationnels autour des chauve-souris pendant 1h, présentation en salle de 30 min et sortie dans le village (env. 1h). Au niveau des étangs, plusieurs observations ont été faites (Pipistrelle commune, Murin de Daubenton...) et la présence de nombreuses vieilles granges illustre le potentiel important de la commune pour les chauves-souris.

Suivis de sites d'hibernation

Deux jours de prospection ont été effectués par la Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF) pour réaliser les comptages hivernaux des chiroptères au sein de la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS).

NUIT INTERNATIONALE
DE LA CHAUVE-SOURIS

GRATUIT

19H - 19H30
Pot d'accueil

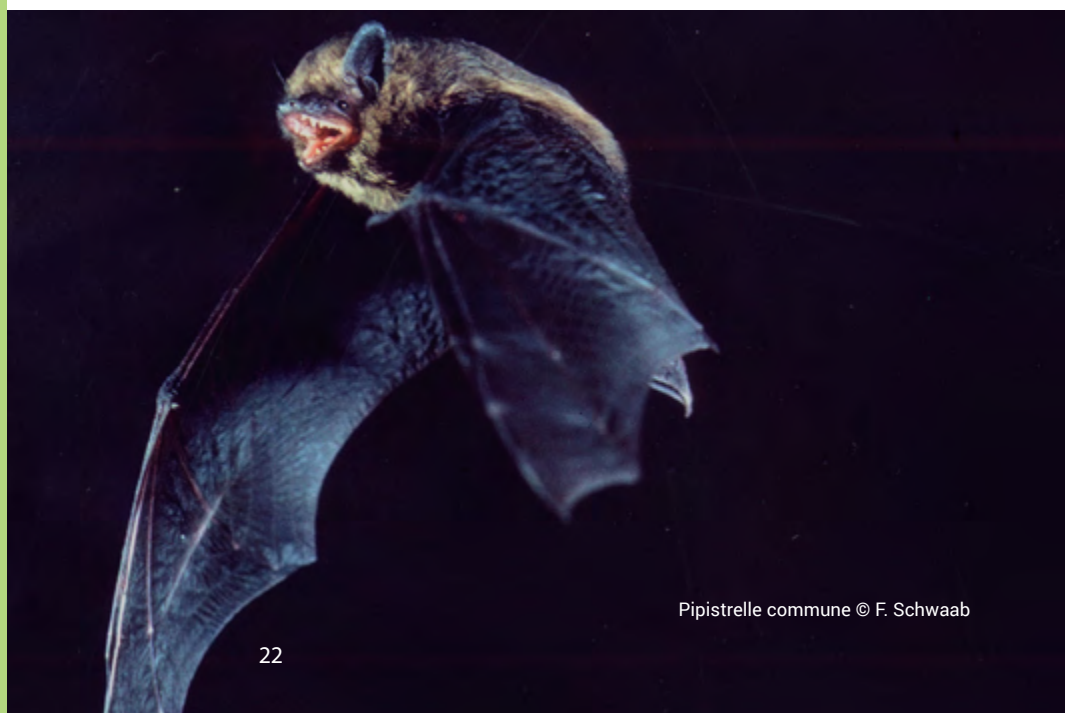
19H30 - 20H30
Pique-nique tiré du sac

20H30 - 22H30
Projection et sortie guidée à la
recherche des chauve-souris
(prévoir une lampe de poche)

SAMEDI
26 AOÛT 2017
ÉLESMES

Inscriptions auprès du
Conservatoire d'espaces naturels
Nord Pas-de-Calais
par téléphone au 03 21 54 75 00
du lundi au vendredi de 9h à 17h

Nord



Pipistrelle commune © F. Schwaab

Comparer le nombre d'individus d'une année sur l'autre sur l'ensemble du territoire de la CAMVS n'apparaît pas pertinent, les sites prospectés n'étant pas toujours les mêmes d'une année sur l'autre. Cependant, le Fort de Cerfontaine reste le site le plus utilisé en l'état actuel des connaissances. Il est le site le plus important du territoire à la fois en terme d'effectif et de diversité spécifique.

La diversité spécifique observée lors de l'hiver 2016-2017 est une des plus faibles depuis les comptages de l'hiver 2010-2011. Les espèces non revues sont celles observées en de très faibles effectifs ponctuellement lors d'un hiver. Les principales espèces en terme d'effectif sont toujours présentes.

Le Murin de Bechstein, espèce assez rare et quasi-menacée en région, a été observée au cours de l'hiver 2016-2017. Hormis l'hiver dernier, l'espèce est désormais présente de manière régulière (2 à 3 individus annuellement) sur les 3 sites suivis. La répartition hivernale de cette espèce, pour laquelle une cinquantaine d'individus sont décomptés en moyenne par an en hiver sur l'ensemble de l'ex-région Nord – Pas-de-Calais, se concentre essentiellement dans l'Avesnois et donc sur une partie du territoire de la CAMVS.

Les espèces non observées lors de l'hiver 2016-2017 sont la Sérotine commune qui est non observée depuis l'hiver 2014-2015 et qui était sporadiquement auparavant (une année sur deux généralement) et le Murin à oreilles échancrées observé uniquement lors de l'hiver 2013-2014. Les effectifs par espèce sont très déséquilibrés. En effet, le Murin à moustaches représente 70 % des effectifs comptabilisés lors de l'hiver 2016-2017. Cette proportion est proche de celle des précédents comptages hivernaux. Cette espèce est donc surreprésentée par rapport aux autres à l'échelle du territoire de la CAMVS.

Suivis de sites d'estivage

Une visite des 4 sites d'estivages aménagés a été menée par l'équipe scientifique du CEN le 12 juin 2017 dont voici le bilan :

- Elesmes (combles de l'école) : quelques guanos trouvés dont l'ancienneté ne peut pas être appréciée. Occupation a priori ponctuelle au cours de l'année par les chauves-souris.
- Monceau Saint-Waast (ateliers municipaux) : pas d'individus ni de reste de guanos observés. Le gîte présente encore trop de courants d'air.
- Obrechies (combles de l'école) : présence d'un nid de Pigeon ramier dans le gîte et occupation par un rapace nocturne car de nombreux cadavres de micro-mammifères étaient présents sur le plancher. Pas d'individu ni de guanos de chauves-souris observés.
- Obrechies (combles de la mairie) : présence de guanos sur la bâche installée et présence de deux Sérotine commune adultes.

Aménagement et mise en protection de sites de reproduction

Deux visites ont été faites dans les combles de la mairie de Pont-Sur-Sambre par l'équipe scientifique et technique du CEN (30/06/17 et 17/08/17). Ces sorties visaient à juger du potentiel de ce site pour les chauves-souris et la pertinence de son aménagement. Une évaluation des besoins en terme de matériel et travaux a été faite et permettra un aménagement du site en cours d'année 2018, à l'aide de panneaux OSB. En complément de l'aménagement des combles des ateliers municipaux de Monceau-Saint-Waast réalisé à l'automne 2015, des travaux ont été réalisés au niveau de la cave de ces ateliers. Un individu de chauve-souris avait en effet été observé à plusieurs reprises dans cette pièce (en 2010 et en 2014) et l'humidité de la pièce était favorable à ces espèces.

Animation du plan d'action « Chiroptères » de la CAMVS

Suite à l'aménagement des combles de la mairie d'Elesmes en février 2017, une convention de gestion a été proposée par le CEN à la commune pour le suivi des aménagements et des populations de chauve-souris. Cette convention de 10 ans a été signée par M. le maire d'Elesmes le 29 août 2017 et une copie transmise au service Environnement de la CAMVS.

Suivis de sites d'hibernation sur le territoire de la CAMVS

Le Fort de Leveau à Feignies et les remparts de Maubeuge ont été visités le 27 janvier 2017 et le Fort de Cerfontaine à Colleret a été visité le 28 janvier 2017.

11 personnes ont participé à ces comptages.

Six espèces ont été observées sur les 11 communes du territoire de la CAMVS pour un total de 277 individus comptabilisés.



Murin à moustaches



Murin à oreilles échancrées

Zoom sur un projet phare Faune / Flore / habitats

Indicateurs des zones humides du bassin Artois-Picardie :
application du protocole « Macro-Hétérocères » pour les zones-humides.

Bilan des deux années de test sur le Marais de Roussent (Roussent, 62) et la RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62)

• Bilan patrimonial

Afin de prioriser les enjeux de conservations sur les espèces caractéristiques des zones humides recensées sur les différents sites, le calcul d'un indice de responsabilité patrimoniale a pu être établi à deux échelles grâce au travail de J. Lebrun (2015) qui avait calculé ces indices pour la Somme.

Les données brutes ont pu être récupérées afin de réaliser facilement et rapidement le même travail pour le Pas-de-Calais :

- Au niveau national : responsabilité du département du Pas-de-Calais vis-à-vis des autres départements de France métropolitaine abritant l'espèce.
- Au niveau du bassin hydrographique : responsabilité du département du Pas-de-Calais vis-à-vis des autres départements inclus dans le bassin Artois-Picardie abritant l'espèce.

RNR des marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert

À Cambrin, deux espèces caractéristiques des zones humides présentent une responsabilité patrimoniale significative au niveau national. Il s'agit de *Phragmataecia castanae*, espèce liée aux phragmitaies et de *Xanthorhoe quadrifasiata*, espèce liée aux prairies hygrophiles à méso-hygrophiles.

Marais de Roussent

Une espèce présente une responsabilité forte au niveau national : *Arenostola phragmitidis* (sous-cortège des phragmitaies). Cette espèce n'est présente que dans le nord de la France (de l'Ille et Vilaine à la Moselle).

Trois espèces présentent une responsabilité patrimoniale significative au niveau national : *Senta flammea* et *Phragmataecia castanae*, toutes deux liées aux phragmitaies et *Spilosoma urticae*, liée aux prairies hygrophiles à méso-hygrophiles. Cette dernière présente également une responsabilité modérée au niveau du Bassin Artois-Picardie.

Quatre autres espèces présentent une responsabilité modérée au niveau du bassin Artois-Picardie : *Apamea unanimis* et *Lacanobia splendens* (liées aux autres grandes formations d'hélophytes), *Orthonama vittata* (liée au bas-marais, jonçaias) et *Cerura vinula* (forêts hygrophiles à mésohygrophiles).

Les inventaires ont permis l'observation d'une nouvelle espèce pour le département du Pas-de-Calais, *Lacanobia splendens* ce qui complète la liste des espèces de macro-hétérocères du Nord – Pas-de-Calais. Cette espèce est considérée comme caractéristique des zones humides en appartenant au cortège des végétation hélophytiques et au sous-cortège des autres formations de grande hélophytes.



Phragmataecia castanae



Xanthorhoe quadrifasiata

Nouvelle espèce pour le département du Pas-de-Calais : *Lacanobia splendens*

Cette espèce est considérée comme caractéristique des zones humides en appartenant au cortège des végétation hélophytiques et au sous-cortège des autres formations de grande hélophytes.



- **Bilan du protocole**

Le protocole proposé sur deux années de suite permet d'effectuer au moins un passage par mois sur les deux années car diverses contraintes et imprévus ne permettent pas d'effectuer l'ensemble des sessions la même année.

En effet les conditions météorologiques ne permettent pas forcément de réaliser une session prévue que se soit de manière directe avec des températures et de la pluviométrie importante ou de manière indirecte après un long épisode pluvieux des zones de marais qui deviennent temporairement inaccessibles comme ce fût le cas sur la RNR de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert en juin 2016.

Il est important au préalable de la mise en place d'un tel protocole sur un site, de consulter les usagers en amont pour obtenir leur autorisation pour effectuer la session du mois d'août dans les meilleures conditions. En effet sur le marais de Roussent, la première session du mois d'août 2016 a été quelque peu perturbée. Nous n'avions pas obtenu l'autorisation d'installer les pièges aux mêmes endroits que lors des trois premières sessions de 2016 par crainte d'un dérangement provoqué par la lumière émise par le piège lumineux à ampoule de mercure. Cela nous a obligé à s'installer dans des zones plus éloignées des huttes de chasse mais au sein des mêmes types d'habitats naturels.

D'une manière générale la mise en oeuvre du protocole est globalement aisée et la fiche élaborée pour le piège lumineux à ampoule de vapeur de mercure est claire. Néanmoins, un point nous semble nécessaire à éclaircir, il s'agit de l'heure de mise en route du phare lumineux. Il nous semble intéressant de préciser par exemple « mise en route x minutes après l'heure officiel du coucher de soleil » car parfois nous avons eu l'impression de l'avoir mis trop tôt en route lors de certaines sessions.

Le relevé des pièges dits automatiques nous apparaît plus contraignant car de nombreux individus ont tendance à s'échapper lors de l'ouverture de ce dernier et nécessite une certaine expérience du dispositif et quelques gestes réflexes à adopter. Une fiche de protocole ou une démonstration lors d'une soirée par une personne experte nous semble nécessaire pour appréhender pleinement cette technique.

La notion de «site» mériterait d'être bien définie car dans le cas de la RNR du marais de Cambrin, les deux zones sur lesquelles nous avons installé les différents pièges sont très distantes et peut être qu'il s'agirait de deux «sites» différents et non pas un seul.



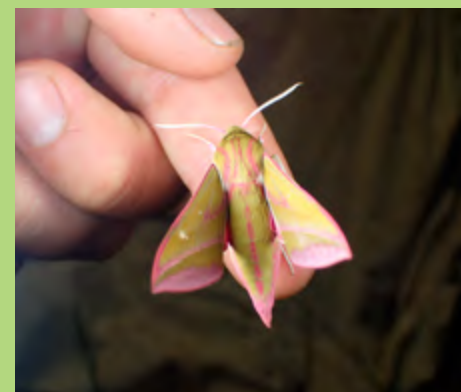
Installation du piège lumineux à vapeur de mercure



Suivi scientifique des Macro-Hétérocères : piège lumineux à vapeur de mercure



Suivi scientifique des Macro-Hétérocères : piège automatique



Grand Sphinx de la Vigne (Deilephila elpenor)





Ruisseau forestier



Mare

BDHN : Base de Données Habitats Naturels

Cet outil est non seulement un gain de temps pour les chargés d'études scientifiques et les géomaticiens dans la réalisations des cartes des plans de gestion, mais aussi il sélectionne les noms officiels des référentiels et harmonise ainsi les dénominations des habitats naturels.

Zoom sur les premiers résultats du diagnostic écologique réalisé en 2017 sur le Bois du Toaillon

Le réseau hydrographique

- Nombreuses mares permanentes et temporaires et deux plans d'eau ;
- Présence de plusieurs ruisseaux forestiers prenant leur source dans le boisement ;
- Présence au nord d'un ruisseau.

Les habitats naturels

Méthodes d'inventaire

- Réalisation de relevés phytosociologiques dans les différents types de milieux.

Résultats et enjeux

- 10 habitats naturels identifiés dont la moitié d'intérêt patrimonial, tous liés aux milieux humides : herbier aquatique, micro et mégaphorbiaie, aulnaie.
- La fauche précoce (début juillet) des layons ne favorise pas l'expression des végétations de lisières forestières dont la plupart sont d'intérêt patrimonial.

La flore

Méthodes d'inventaire

- 4 sorties réalisées entre mars et juillet dans les différents types de milieux du site : boisements, ruisseaux, mares, clairières, layons. Identification des espèces sur site ou en laboratoire après prélèvement.

Résultats et enjeux

- 134 espèces recensées dont 6 d'intérêt patrimonial ;
- Toutes liées aux milieux humides ouverts à boisés hormis la Jonquille (non liée aux zones humides).

Les mammifères

Méthodes d'inventaire (chauves-souris)

- 1 session de capture le 5 juillet (partenariat CEN Picardie)
- 300 heures d'enregistrement d'ultrasons en juin/juillet/août (enregistreur automatique)



Méthodes d'inventaire (autres espèces)

- Inventaires visuels et auditifs opportunistes entre mars et septembre ;
- plus de 300 heures de prises de vues en juin, juillet et août (appareil photo automatique).

Résultats et enjeux

- 17 espèces dont au moins 6 de chauves-souris (résultats non définitifs) toutes se reproduisant sur le site ou à proximité (femelles allaitantes) ;
- 5 espèces d'intérêt patrimonial dont 4 de chauves-souris avec présence potentielle d'une colonie de Murin de Daubenton dans le boisement ;
- la pression de piégeage semble limiter les possibilités d'utilisation du site par les mustélidés (aucune observation rapportée) et autres carnivores (Chat forestier) ; le site est potentiel pour la Martre des pins et le Chat forestier.

Les oiseaux

Méthodes d'inventaire

- inventaires visuels et auditifs entre mars et septembre ;
- écoutes nocturnes (avril, juin et juillet).

Résultats et enjeux

- 54 espèces dont 49 nicheuses ;
- 14 espèces nicheuses patrimoniales ;
- cortège des milieux forestiers assez diversifié avec la présence de la Bécasse des bois (rare en région), la Mésange boréale ou le Bouvreuil pivoine mais absence des espèces spécialistes plus exigeantes comme le Pouillot siffleur, le Pic mar, la Bondrée apivore ;
- les zones ouvertes et lisières favorisent l'expression d'un cortège d'espèces des milieux ouverts ou de transition dont l'Hypolaïs ictérine, la Locustelle tachetée.

Les amphibiens et reptiles

Méthodes d'inventaire

- 1 nuit de prospection (avril) : utilisation de 26 pièges amphicaptés et 16 nasses + inventaire visuel et auditif des adultes (lampe torche et épuiette) ;
- recherche visuelle des œufs de Triton crêté et des larves de Salamandre tachetée (épuiette) ;
- inventaire opportuniste des reptiles.

Résultats et enjeux

- 7 espèces d'amphibiens (densités très importantes de Triton alpestre) dont :
- Triton ponctué (quasi-menacé en Fr.), peu abondant sur le site (9 ind.) mais largement distribué ;
 - Triton crêté (quasi-menacé en région et Fr. ; d'intérêt européen) ; reproduction confirmée (œufs) mais peu abondant (10 ind.) et localisé à une seule mare.

Les lépidoptères

Méthodes d'inventaire

- prospections au filet à papillons entre mars et septembre
- utilisation de pièges aériens et à phéromones
- 3 sessions d'inventaire nocturne au piège lumineux en avril, juin et juillet

Résultats et enjeux

172 espèces dont 27 de papillons « de jour » et 145 de papillons « de nuit ».

Les papillons « de jour »

- cortège assez diversifié mais essentiellement composé d'espèces communes ; deux espèces d'intérêt patrimonial dont le Nacré de la Ronce (exceptionnel en région mais en forte progression)
- peu d'espèces caractéristiques des milieux forestiers



Bécasse des bois



Triton alpestre



Triton crêté

- **Les papillons « de nuit »**
- 7 espèces d'intérêt patrimonial (très rare à rare en région) ;
- Cortège des milieux boisés (boisements humides) très diversifié avec de nombreuses espèces patrimoniales se nourrissant de bois blanc comme les aulnes ou les bouleaux ;
- inventaire à compléter.

Les odonates (libellules et demoiselles)

Méthodes d'inventaire

- Prospections au filet à papillons entre mars et septembre et recherche visuelle des exuvies (dépouilles larvaires).

Résultats et enjeux

- 24 espèces ; enjeu de conservation moyen (cortège riche en espèces mais sans espèce à fort enjeu de conservation) ;
- assèchement exceptionnellement précoce de nombreuses mares et ruisselets en 2017 ; inventaire à compléter en 2018.

Les orthoptères (criquets, sauterelles et grillons)

Méthodes d'inventaire

- Prospections visuelles (filet à papillons, filet fauchoir et parapluie japonais) et auditives entre mars et septembre.

Résultats et enjeux

- 7 espèces ; cortège pauvre et essentiellement composé d'espèces communes ; pas d'enjeu de conservation identifié.

Les diptères syrphidae (syrphes)

Méthodes d'inventaire

- utilisation de deux tentes Malaise (piège d'interception) entre mars et décembre
- prospections visuelles (filet à papillons) entre mars et septembre.

Résultats et enjeux

- méthode d'évaluation de l'intégrité écologique des habitats (Syrph the Net) ;
- prélèvements en cours de détermination mais d'après les premiers résultats le site accueillerait plusieurs espèces saproxyliques (qui se nourrissent de bois mort).

Les autres groupes étudiés

Coccinelles

- Prospections visuelles (filet à papillons, filet fauchoir et parapluie japonais) entre mars et septembre ;
- 11 espèces ; pas d'enjeu de conservation particulier.

Coléoptères aquatiques

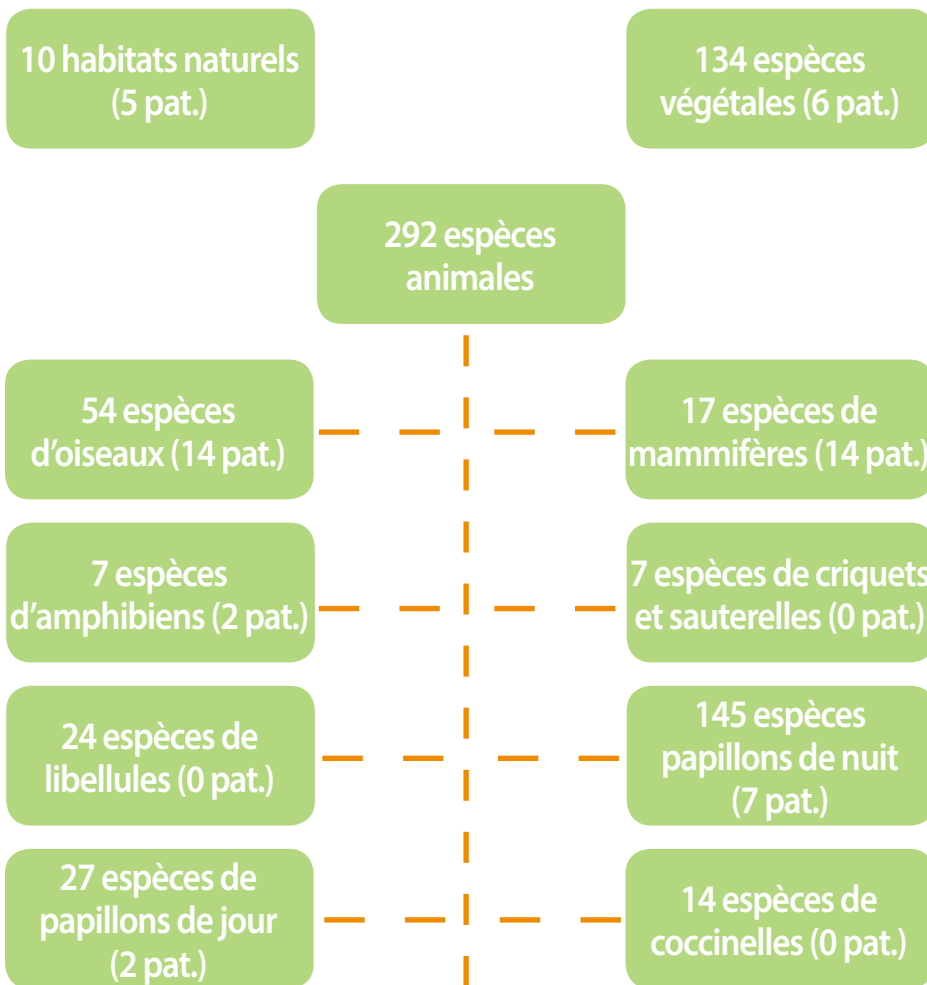
- Prospections au filet troubleau ; inventaire à compléter en 2018 ;
- Prélèvements en cours de détermination (partenariat avec la Société entomologique du Nord de la France).

Hyménoptères apoïdes (abeilles sauvages)

- Prospections visuelles (filet à papillons) entre mars et septembre ; inventaire à compléter en 2018 ;
- Prélèvements en cours de détermination (partenariat avec l'Université de Mons)
- Synthèse du diagnostic habitats /faune /flore.



Prospection au filet à papillons



Synthèse du diagnostic Habitats/Faune/Flore sur le Bois du Toaillon :

- 10 habitats naturels dont 5 patrimoniaux
- 134 espèces végétales dont 6 patrimoniales
- 292 espèces animales

De nombreuses espèces d'abeilles sauvages, de syrphes et de coléoptères aquatiques en cours de détermination...

Quelques pistes d'opérations de gestion en faveur de la biodiversité

Favoriser une plus grande naturalité des boisements

- mettre en place des parcelles en libre évolution et des îlots de vieux bois ou de sénescence
- conserver et favoriser le bois mort sur pied et au sol, des arbres comportant des microhabitats (cavités, fentes, champignons lignicoles, etc.) et arbres structurants pour la biodiversité
- laisser sur place des rémanents d'exploitation (augmentation du volume de bois mort)

Assurer la conservation des milieux humides (mares, ruisselets, etc.)

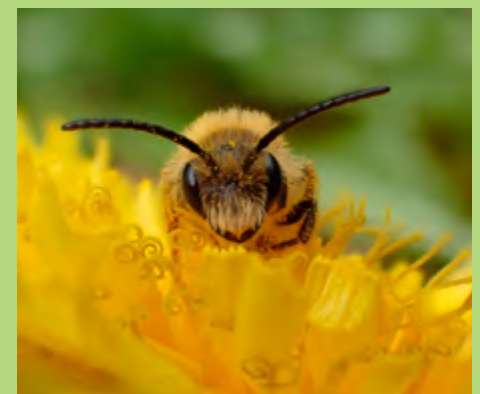
- recréer certaines mares
- ne pas déposer les rémanents d'exploitation dans les ruisselets forestiers

Diversifier et extensifier les modalités de gestion forestières et cynégétiques

- adapter les calendriers de coupes et travaux (notamment limiter les interventions sylvicoles en période de reproduction de l'avifaune)
- rencontrer la COFNOR pour échanger sur les modalités de gestion forestière (possibilités de diversification des traitements sylvicoles, etc.)
- diminuer la pression de piégeage

Créer et gérer extensivement les milieux ouverts et les lisières

- diminuer les fréquences et adapter les périodes de fauche des milieux ouverts (clairières et bermes forestières)
- créer des clairières et gérer extensivement certaines lisières (favoriser leur étagement et la présence d'essences ligneuses pionnières comme les bouleaux et les saules)



Abeille sauvage



Protéger

La protection du patrimoine naturel régional repose sur un travail mené avec tous les acteurs locaux : communes, propriétaires privés, associations, usagers, organismes publics, collectivités territoriales et entreprises. L'objectif est de développer une action pérenne et partagée en faveur des espaces naturels.

Au 1er janvier 2018, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais intervient sur 122 sites, ce qui représente une surface de 3934 hectares. Parmi ces sites d'intervention, 102 sites bénéficient d'une maîtrise foncière ou d'usage, soit une surface de 2306 hectares (voir carte des sites en maîtrise foncière).

Sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en intervention, dans le Nord

Quelques chiffres :

8 acquisitions réalisées en 2017
(dont 6 extensions de sites) ;
soit **33,5 ha** (dont **13,2 ha** extension).

1 nouveau bail emphytéotique de
20 ans sur 6,63 ha

7 nouvelles conventions de
gestion ; pour un total de **184,8 ha**.

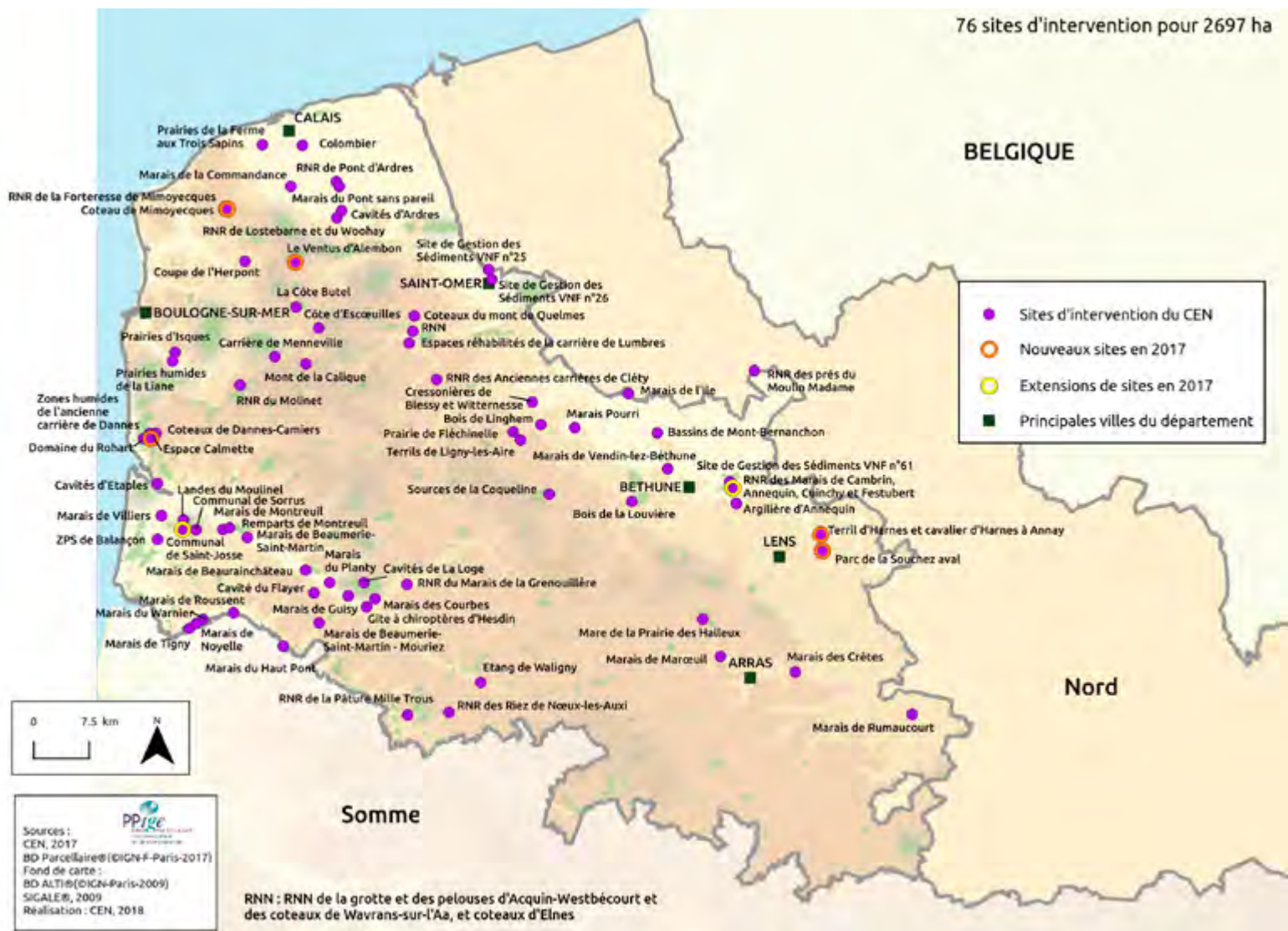
20 RNR et **1 RNN** en gestion

2 conventions de gestion non
renouvelées

3 Conventions d'élaboration de
plan de gestion



Sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en intervention, dans le Pas-de-Calais



Nouveaux sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en intervention, par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais en 2017

L'animation foncière réalisée par les agents du CEN en 2017 a permis la maîtrise foncière ou d'usage de 204,8 ha nouveaux répartis de la sorte (s'ajoutent 20 ha du Marais de Villiers déjà maîtrisés par bail) :

SITES NATURELS	DÉPARTEMENTS	COMMUNES	SUPERFICIES
ACQUISITIONS			
MARAIS DE VILLIERS (SITE MAÎTRISÉ PAR BAIL AVANT 2017)	PAS-DE-CALAIS	SAINT-JOSSE	20 ha
PRAIRIES DE LA NEUVILLE	NORD	FRESNES-SUR-ESCAUT	0.3 ha
ACQUISITIONS / EXTENSIONS DE SITES			
RNR DES PRAIRIES DU VAL DE SAMBRE	NORD	MAROILLES	0.7 ha
ETANG DE LA GALOPERIE	NORD	ANOR	6 ha
RNR DE LA FORTERESSE DE MIMOYECQUES	PAS-DE-CALAIS	LANDRETHUN-LE-NORD	4.2 ha
RNR DES MONTS DE BAIVES ET ENVIRONS	NORD	WALLERS-EN-FAGNE	0.2 ha
ACQUISITIONS / EXTENSIONS DE SITES / MESURES DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUES			
RNR DES MARAIS DE CAMBRIN, ANNEQUIN, CUINCHY ET FESTUBERT	PAS-DE-CALAIS	ANNEQUIN	0.4 ha
MARAIS DE FÉCHAIN	NORD	FÉCHAIN	1.6 ha
SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE DE 20 ANS			
MARAIS DES VANNEAUX	NORD	ARLEUX	6.5 ha

NOUVELLES CONVENTIONS DE GESTION SIGNÉES EN 2017			
MARAIS D'AUBIGNY	NORD	AUBIGNY-AU-BAC	45 ha
VENTUS D'ALEMBON	NORD	ALEMBON	6 ha
GÎTE À CHIROPÈRES D'ELESMES	NORD	ELESMES	0,5 ha
CAVALIER D'HARNES-ANNAY	PAS-DE-CALAIS	HARNES, ANNAY	10 ha
MARE DU MONT POURRI (EXTENSION)	PAS-DE-CALAIS	SAINT-JOSSE	0,4 ha
MARAIS DE RUMAUCOURT	PAS-DE-CALAIS	RUMAUCOURT	62 ha
TERRIL DE BURBURE	PAS-DE-CALAIS	BURBURE	62 ha

L'animation territoriale a également permis le maintien en maîtrise foncière ou d'usage de 56,2 ha :

SITES NATURELS	DÉPARTEMENTS	COMMUNES	SUPERFICIES
RENOUVELLEMENTS DE CONVENTION DE GESTION			
MARAIS DE MAROEUIL	PAS-DE-CALAIS	MAROEUIL	20,5 ha
SGS VNF	PAS-DE-CALAIS	«AUDOMAROIS»	6,8 ha
BOIS DE LA LOUVIÈRE	PAS-DE-CALAIS	LAPUGNOY	22,4 ha
MARAIS DE VENDIN-LES-BÉTHUNE	PAS-DE-CALAIS	VENDIN-LES-BÉTHUNE	6,5 ha

L'animation territoriale a permis d'intervenir via l'amélioration de la connaissance sur 350,5 ha :

SITES NATURELS	DÉPARTEMENTS	COMMUNES	SUPERFICIES
CONVENTIONS D'ÉLABORATION DE PLAN DE GESTION			
PARC DE LA SOUCHEZ AVAL	PAS-DE-CALAIS	HARNES, NOYELLES-SOUS-LENS, COURRIÈRES, LOISON-SOUS-LENS	216 ha
COTEAU DE MIMOYECQUES	PAS-DE-CALAIS	LANDRETHUN-LE-NORD	4,5 ha
SITE DE L'USINE DE TOYOTA	NORD	ONNAING	130 ha

Plusieurs pistes pour la protection, gestion, valorisation de sites naturels ont été explorées mais sont restées sans suite à ce jour :

- Prairies du Valigot à Etaples ;
- Site des Bateaux flamands à Fresnes-sur-Escaut ;
- Site de la sucrerie Terreos à Lillers ;
- Coteau de Delettes ;
- Prairies humides de Gréwilliers ;
- Prairies humides d'Elesmes ;
- Marais du vivier à Marchiennes.

Deux partenariats de gestion pour 6 ha ont pris fin (2 conventions de gestion non renouvelées) :

- Ferme des Aigrettes, Marcq-en-Calais : 5,7 ha ;
- Mont des recollets à Cassel : 0,3 ha.

Une réflexion a enfin été menée via deux réunions et plusieurs échanges sur l'avenir du foncier appartenant à l'Agence de l'eau Artois-Picardie.



Zoom sur une action phare en 2017 : co-conception citoyenne de projet pour le Terril de Burbure

Mise en place d'une démarche participative à Burbure dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion du terril

Le terril de Burbure (62) labellisé au patrimoine mondial de l'UNESCO, a fait l'objet d'un classement national au titre des sites de la « Chaîne des terrils du Bassin Minier » en 2016. LE CEN travaillant depuis 2015 à son diagnostic écologique, il s'est avéré incontournable d'associer les nombreux usagers à la démarche de plan de gestion, ainsi qu'à l'analyse de l'identité paysagère demandée par la DREAL dans le cadre du classement. Une trentaine de participants se sont ainsi réunis en deux sessions de travail, avec pour résultats : une analyse systémique des atouts et fragilités du site, des propositions d'ouverture, de valorisation, d'aménités, de charte, des attentes mais aussi quelques craintes que le CEN prendra naturellement en compte.

Une première réunion organisée le 31 mai 2017 par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais (CEN) en partenariat avec la commune de Burbure (62) avait pour but de définir l'identité du site et d'intégrer l'approche sociale au futur plan de gestion.

Après une présentation du diagnostic écologique par le CEN Nord Pas-de-Calais, les usagers ayant pour habitude de fréquenter le terril (habitants, promeneurs, élus) ont pu faire part de leur ressenti pour ensuite définir les enjeux liés au présent et au devenir de leur espace naturel, espace classé au titre de site de la « Chaîne des terrils du Bassin Minier ».

Suite fut donnée à cette démarche participative le 19 Juin 2017. Le CEN a développé des éléments de diagnostic paysager avant que les acteurs du territoire n'approfondissent les pistes de réflexion élaborées lors de la première session pour enfin découvrir leurs possibilités d'implication dans la gestion de ce site.

Zoom sur une acquisition phare en 2017 : le Marais de Villiers, tourbière alcaline vivante

Le marais de Villiers est une zone humide d'importance nationale de plus de 20 ha et l'une des dernières tourbières du Nord Pas-de-Calais.

Le marais de Villiers est situé sur la commune de Saint Josse sur Mer entre les deux grandes vallées alluviales de l'Authie et de la Canche. Il appartient au système de tourbières arrière-littorales qui se sont développées en arrière du cordon dunaire.

Des sources alimentent encore de nos jours ces tourbières basses. Ce site très particulier et rare, abrite des habitats très typiques (marais, roselières, cariçaies, tremblants) ainsi que des espèces végétales et animales patrimoniales associées comme la Bécassine des marais, le Busard des roseaux ou encore la Gorgebleue à miroir.

Joyau du patrimoine naturel des Hauts-de-France, cette tourbière a été acquise par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais auprès de la commune, grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et de l'Europe.



Une démarche participative pour associer les usagers du terril de Rimbart au devenir de cet espace naturel



Travaux réalisés par les usagers du site du terril de Rimbart



Busard des roseaux



Gorgebleue à miroir



Liparis de Loesel



Epipactis des marais

Intérêt patrimonial

Flore

Le Marais abrite 185 espèces de plantes dont 30 sont menacées de disparition dans la région dont la plupart liées à l'eau. Parmi eux on y trouve l'emblématique *Liparis de Loesel*, exceptionnelle petite orchidée verdâtre.

D'autres espèces liées aux milieux tourbeux sont présentes tels que l'*Epipactis des marais*, le *Comaret des marais*, les utriculaires, plantes carnivores possédant des pièges redoutables pour la faune planctonique. D'autres, tels que le *Trèfle d'eau*, peuvent former de véritables radeaux flottant constituant ainsi des tremblants.

Faune

Avec ses habitats rares, le marais abrite un grand nombre d'espèces, notamment les oiseaux. En effet le site permet d'accueillir beaucoup de passereaux paludicoles notamment grâce à ses roselières. Le site permet également la nidification d'oiseaux rares dans la région comme le *Gorgebleue à miroir*, la *Bouscarle de Cetti* ou même la *Marouette ponctuée*. Le marais est aussi très riche en faune entomologique, en effet on y observe 14 espèces de libellules.

Les objectifs opérationnels de gestion

- Assurer le maintien et le développement des habitats de zones humides ;
- Augmenter la diversité biologique ;
- Permettre la cohabitation harmonieuse entre les activités humaines (loisirs, découverte de la nature...) et les milieux naturels du site.
- Pose de seuils aux exutoires de fossés de drainage pour favoriser l'enneigement du marais ;
- Remise en pâturage de la partie nord pour maintenir les milieux herbacés (débroussaillages et fauche de restauration, pose de clôtures);
- Débroussaillages de secteurs de saulaie afin de limiter l'extension des bosquets de saules ;
- Fauches alternées dans le bas-marais dans le but de maintenir les végétations basses les plus humides et de limiter leur envahissement par les saules ;
- Etrépages.



Gérer

Dans le cadre de la mise en oeuvre des plans de gestion, des programmes pluriannuels de travaux sont établis pour la restauration, la gestion et l'aménagement (signalétique, sentiers de découverte, clôtures) des sites naturels protégés.

L'équipe technique assure notamment :

- la préparation et l'encadrement des chantiers professionnels et bénévoles ;
- l'installation et le suivi des programmes de pâturage ;
- la maintenance des équipements ;
- la surveillance régulière des sites ;
- la réalisation de travaux de gestion et d'aménagements destinés à l'accueil.

Chantiers pour l'économie locale

En 2017, 53 chantiers ont été commandés auprès de 14 structures d'insertion (37 chantiers dans le Pas de Calais et 16 dans le Nord).

En 2017, 25 chantiers ont été commandés auprès de 17 entreprises privées (13 chantiers dans le Pas de Calais et 12 dans le Nord).

Chantiers avec des volontaires

En 2017, 16 chantiers mobilisant des volontaires sur 13 sites gérés :

- 9 chantiers avec le grand public (Marais de Beaumerie, Etang de Waligny, RNR des Monts de Baives, RNR du Marais de Cambrin, Bois de la Louvière, Bois de Saint Landelin, RNR de Grande Synthe, RNR du Val de Sambre) ; dont 4 dans le Nord et 5 dans le Pas de Calais.
- 7 chantiers avec des établissements scolaires, notamment des établissements agricoles ; dont 3 dans le Nord et 4 dans le Pas de Calais

Soit au total 19 journées de mobilisation citoyenne pour 326 participants (effectifs cumulés). Une moyenne de 17,18 participants par jour de chantier.

Chantier d'automne sur le Bois de Saint-Landelin à Crespin (59)

Les chantiers, en bref :

53 chantiers commandés auprès de **14** structures d'insertion : **37** dans le Pas-de-Calais et **16** dans le Nord.

16 chantiers ont mobilisé des volontaires sur **13** sites gérés par le CEN ; pour un total de **326** participants.



Chantier avec un lycée agricole sur la RNR de la Pâturage Mille Trous (62) - débroussaillage.



Chantier avec des bénévoles en partenariat avec l'INRA sur la RNR de l'Escaut rivière (59) - recherche de la maladie du Frêne.



Chantier «Hauts-de-France propres» avec des volontaires à Festubert (62)

Les Conservatoires s'appuient sur une équipe interne qualifiée pour réaliser des travaux en régie à l'aide de matériels adaptés. Ils passent aussi par de la prestation, et notamment par des commandes passées à de nombreuses structures d'insertion régionales afin de développer l'emploi et l'économie locale.

Zoom sur une structure d'insertion, partenaire du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais

Les Conservatoires mettent en œuvre des travaux de restauration et gestion écologique sur les sites, c'est à dire l'application des plans de gestion de sites, véritables outils de référence pour la réalisation de ces travaux.

Ces travaux permettent de préserver ou restaurer des habitats devenus rares en région (marais, tourbières, coteaux...) et les espèces emblématiques et rares, voire quasi disparues qui s'y développent. Certains travaux ont déjà permis de faire ré-apparaître des espèces connues historiquement sur des sites mais qui n'avaient pas été revues depuis de nombreuses années.

Pour cela le Conservatoire s'appuie sur une équipe interne qualifiée pour réaliser des travaux en régie à l'aide de matériels adaptés mais aussi passent par de la prestation, et notamment par des commandes passées à de nombreuses structures d'insertion régionales afin de développer l'emploi et l'économie locale, de développer des compétences dans le domaine de l'environnement en s'appuyant sur ces chantiers, et d'amener ces travailleurs en insertion vers un retour pérenne à l'emploi.

Témoignage de l'association d'insertion Eurêka qui réalise des prestations depuis plusieurs années sur les sites gérés par le CEN

« Reconnue d'utilité sociale EUREKA est une association d'insertion loi 1901 qui bénéficie des agréments du Conseil Départemental pour obtenir une mesure d'aide à l'encadrement des bénéficiaires du RSA avec pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en grande difficulté tout en les associant à des travaux liés à l'environnement. Quarante-cinq personnes ont été employées en 2017 en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion), à raison de 28 heures semaines.

Composée de 7 salariés permanents elle s'inscrit dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique qui a été développé à l'initiative d'acteurs sociaux afin de lutter contre la marginalisation des personnes les plus vulnérables, en les inscrivant dans une démarche susceptible de conduire à leur insertion sociale et professionnelle.

À titre d'exemple sur nos actions nous pouvons citer le Conservatoire d'espaces naturels avec lequel nous entretenons une relation depuis déjà quelques années. Il contribue activement, au travers des commandes de travaux, à l'employabilité de nos salariés (75.85 % de sorties dynamiques en 2017), et participe par ce fait au développement de notre modèle économique et de cohésion sociale. »



Le but de l'association Eurêka est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté tout en les associant à des travaux liés à l'environnement, le tout en milieu rural puisque l'association est située à Royon.

Eurêka travaille avec les collectivités et les associations. Le CEN Nord Pas-de-Calais fait régulièrement appel à Eurêka pour réaliser des travaux sur les sites sur lesquels il intervient.



Marais de Tigny à Tigny-Noyelle (62)

Un exemple concret de travaux prestés : le remplacement du mât à cigognes au Marais de Tigny par l'association Eurêka

Le Marais de Tigny

Situé au coeur de la basse vallée de l'Authie, le marais de Tigny dévoile sur plus de 33 hectares un ensemble de zones humides, façonné depuis plusieurs siècles par une activité pastorale toujours d'actualité, à l'origine d'une importante biodiversité. Depuis 1997, la commune et le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais (CEN) ont établi un partenariat pour préserver et gérer cet espace naturel remarquable en faveur de la biodiversité.

Le marais de Tigny est notamment un site majeur de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux. À ce jour, il y a 45 espèces d'oiseaux qui nichent sur le site, dont 13 sont d'intérêt patrimonial ; parmi elles un couple de cigognes depuis 2015.

Remplacement du mât accueillant les cigognes dans le Marais de Tigny

Le 26 septembre 2017, le mât destiné à accueillir les cigognes dans le marais de Tigny a été remplacé, en présence de M. Delenclos, Maire de la commune de Tigny-Noyelle, par l'association Eurêka de Royon, mandaté par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais. Le premier mât installé en 2002, également fabriqué à l'époque par Eurêka, commençait à montrer quelques signes d'usure.

Le nouveau mât en bois fait 10 mètres de haut. Petite prouesse en soit, son installation a nécessité l'intervention d'un bras télescopique pour garder intacte la composition du nid. Une grue était également nécessaire pour le terrassement. Eurêka s'est donc appuyé sur une collaboration avec l'entreprise Husson TP de Contes.

Les cigognes du Marais de Tigny

Les habitants de Tigny-Noyelle sont attachés à la présence de cigognes dans leur marais. Le premier couple de cigognes à avoir élu domicile sur le mât est arrivé en 2015. Pour l'anecdote : l'une de ces cigognes adultes avait été baguée poussin le 23 juin 2009 sur le Parc du Zwin en Flandres belges (à la frontière néerlandaise).

Depuis lors, chaque année, le mât installé dans marais de Tigny est le lieu de naissance de plusieurs cigogneaux : 3 en 2015, 4 en 2016 et 2 en 2017. Les habitants assistent avec intérêt aux opérations de baguage organisées à la suite de chaque couvée.



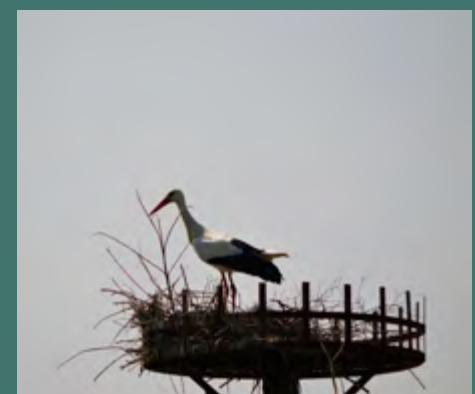
Remplacement de l'ancien mât à cigognes sur le Marais de Tigny (62)



Utilisation d'engins de levage pour le remplacement du mât



Nouveau mât installé en septembre 2017 par l'association Eurêka



Le mât installé dans le Marais de Tigny est le lieu de naissance de plusieurs cigogneaux



Cigogne sur le Marais de Tigny (62).

L'action du CEN a permis de restaurer une activité agricole sur 39 sites naturels (15 dans le Nord et 24 dans le Pas-de-Calais)

288,77 ha gérés par pâturage,

98,37 ha gérés par fauche.

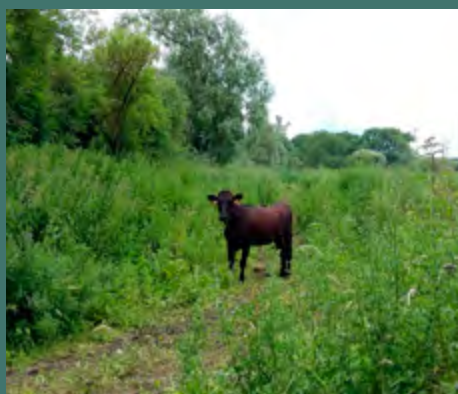
60 exploitants agricoles

occupent **50** sites gérés par le

CEN, soit **514,61 ha**



Fauche réalisée par un exploitant agricole (62)



Pâturage par des Rouges flamandes sur le site du Marais de Féchain (59)



Pâturage ovin sur le site des Pariries d'Isques (62)

Contractualisation avec le monde agricole

Au 31 décembre 2017, les espaces naturels gérés par le CEN accueillent 43 exploitants agricoles en contrats d'entretien ou conventions de pâturage signés avec le CEN, deux exploitants en bail rural à clauses environnementales signé avec le CEN et un exploitant en CMD SAFER dont le cahier des charges est défini par le CEN, soit 46 exploitants en tout.

L'action du CEN a permis de restaurer une activité agricole sur 39 sites (15 dans le Nord et 24 dans le Pas de Calais). 288,77 hectares sont gérés par pâturage et 98,37 hectares par fauche soit un total de 387,14 hectares.

En outre, 14 exploitants agricoles sont en fermage avec un tiers sur 11 sites gérés par le CEN (dont un site dans le Nord) sur une surface de 127,47 hectares.

Ce sont donc 514,61 hectares de superficie gérée par le CEN qui sont occupés par 60 exploitants agricoles pour une activité de fauche ou pâturages sur 50 sites gérés.

Zoom sur une opération de gestion réalisée en 2017 : les travaux de restauration sur la RNR des Prés du Moulin Madame à Sailly-sur-la-Lys (62)

Les travaux permettent de préserver ou restaurer des habitats devenus rares en région (marais, tourbières, coteaux...) et les espèces emblématiques et rares, voire quasi disparues qui s'y développent. Certains travaux ont déjà permis de faire ré-apparaître des espèces connues historiquement sur des sites mais qui n'avaient pas été revues depuis de nombreuses années.

Une étape importante dans le projet de restauration de la fonctionnalité de la frayère à brochets sur la RNR des Prés du Moulin Madame à Sailly-sur-la-Lys (62) vient d'être franchie, avec l'exploitation d'une peupleraie.

Cette opération est un préalable aux travaux de reconnexion du fossé central avec la Lys, qui devraient être portés dans le cadre d'une mesure compensatoire par Voies Navigables de France, en partenariat avec les Fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique du Nord et du Pas-de-Calais.

Cette exploitation a été rendue possible grâce à un partenariat avec l'Établissement Public Foncier ; celui-ci s'est porté récemment acquéreur de parcelles voisines que l'exploitant forestier a ainsi pu emprunter pour accéder à la zone humide.



Exploitation d'une peupleraie en vue de restaurer la fonctionnalité d'une frayère à Brochet (62)



Valoriser

Le Conservatoire d'espaces naturels favorise l'accès du plus grand nombre au patrimoine préservé, dans le respect de son intégrité, dans un objectif de sensibilisation, de responsabilisation et de partage des connaissances, pour recueillir l'adhésion la plus large aux impératifs de préservation.

Parmi les sites d'intervention du CEN présentant des potentialités pour l'ouverture au public (hors sites chiroptères, industriels et privés), 49 écrans de nature sont aménagés avec des sentiers voire des équipements particuliers (sentiers tout public, piste VTT ou équestre, platelage, zones de pique-nique, observatoires, panneaux pédagogiques).

Sensibilisation du grand public : les événements marquants en 2017

Connaître pour mieux protéger, protéger pour gérer efficacement... pour que ces actions soient connues, comprises, soutenues, partagées, reconduites et qu'elles permettent d'oeuvrer davantage en faveur d'un environnement riche et fonctionnel, il est primordial des les valoriser. Le Conservatoire d'espaces naturels met ainsi en place de très nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à la nature, à destination du grand public : sorties de terrain, conférences, chantiers nature...

Fréquence Grenouille



Du 1er mars au 31 mai, cette manifestation invite le grand public à découvrir la diversité des amphibiens et leur fragile milieu de vie : les zones humides. Le CEN Nord Pas-de-Calais coordonne cette opération nationale à l'échelle du Nord Pas-de-Calais.

Dans ce cadre en 2017, le CEN a mobilisé 10 structures (associations, collectivités), pour l'organisation de 19 animations à l'échelle du territoire. 253 participants ont ainsi été sensibilisés à la préservation des zones humides sur tout le territoire.

La Transhumance sur la RNR des Riez de Noeux-les-Auxi



Chaque année, le CEN invite le grand public à accompagner les moutons et les chèvres lors de leur traditionnelle transhumance vers la RNR des Riez de Noeux-les-Auxi, avant de partir à la découverte de la réserve protégée et de ses trésors naturels. En 2017, la Transhumance de Noeux-les-Auxi a réuni près de 400 participants ; un record depuis le lancement de cette opération il y a 13 ans !

La Fête de la nature



Chaque année en mai, la Fête de la nature permet à tous les publics de se reconnecter à la nature. En 2017, la Fête de la nature était organisée sur la RNR de l'Escaut rivière (59) et sur le site des Remparts de Montreuil-sur-Mer (62). 240 personnes (familles et individuels) ont participé aux jeux de pistes que leur proposait le CEN pour découvrir les espèces de la faune et de la flore présentes sur ces sites naturels. En parallèle, des élus locaux étaient conviés pour une visite de site.

Quelques chiffres :

3 000 exemplaires diffusés du Calendrier nature édité en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Sensibilisation du grand public :

31 animations nature sur

19 sites gérés pour un total de

1256 participants.

Retrouvez toutes les animations proposées par le CEN pour le grand public sur : www.cen-npdc.org (rubrique «Agenda»)



Transhumance sur la RNR de Noeux-les-Auxi

Coordination d'événements labellisés

51 animations nature
coordonnées en 2017 par le CEN
Nord Pas-de-Calais (Fréquence
grenouille, Fêtes des mares)

«Citoyens par nature» (projets écocitoyens) :

9 projets pour **5** communes
partenaires en **2017**

116 participants (grand public)
et **483** enfants (public scolaire).



Projet «Citoyens par nature» à Cléty (62) -
Construction de nichoirs pour les oiseaux.



Projet «Citoyens par nature» à Crespin (59) -
Panneau pédagogique conçu par le CEN avec
les dessins des élèves des écoles primaires
Bellevue et Blanc Misseron.

La Fête des mares



Le Groupe MARES (animé par le CEN) a initié il y a 13 ans la Fête des Mares. Ce rendez-vous grand public est chaque année l'occasion de sensibiliser à l'intérêt écologique des mares, et plus largement des zones humides. Depuis 2016, la Fête des mares est devenue une opération nationale, coordonnée par la Société nationale de protection de la nature (SNPN) en partenariat avec le Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ». Un comité de pilotage « Fête des mares » supervise l'organisation de l'événement. Il se compose des différentes structures chargées de sa coordination localement (par le Groupe Mares en région Hauts-de-France) et des principaux partenaires nationaux qui se sont impliqués dans la démarche. Du 30 mai au 5 juin 2017 : 32 animations ont ainsi été proposées dans les Hauts-de-France (dont 16 dans le département du Nord).

La Nuit internationale de la chauve-souris



Chaque année en août, la Nuit internationale de la chauve-souris invite le grand public à la rencontre des reines de la nuit. En compagnie de professionnels et bénévoles, la population découvre les moeurs des chauves-souris, leurs techniques de chasse et même leur cri. Au programme : conférences, diaporamas et sorties nocturnes. En 2017, le CEN Nord Pas-de-Calais a proposé cet événement sur le site des Remparts de Montreuil-sur-Mer (66 participants) et à Elesmes sur le territoire de la CAMVS (70 participants).

En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a organisé 31 animations à destination du grand public, sur 19 sites gérés, pour un total de 1256 participants.

Les projets Citoyens par nature : pour sensibiliser les communes et leurs habitants

En quoi consiste un projet « Citoyens par nature » ?

Il s'agit de sensibiliser une population aux enjeux écologiques d'un territoire en lui apportant des connaissances, des compétences, un état d'esprit et des motivations qui lui permettront d'agir collectivement en faveur de son environnement.

Quels sont les avantages pour les communes ?

Ces projets favorisent la création de lien social et intergénérationnel. Cela implique les habitants tout en valorisant les actions de la commune. Ces activités ludiques et utiles à la collectivité enrichissent la programmation socio-culturelle tout en créant les conditions favorables à la collaboration (services communaux, associations, écoles, habitants).

Quelles thématiques pour ces projets ?

Deux thématiques sont proposées : les oiseaux ou les escargots et petites bêtes. Les habitants et les élèves scolarisés au sein de la commune partenaire sont ainsi initiés tout au long de l'année à la fabrication de nichoirs, de mangeoires pour les oiseaux, d'abris à insectes etc. Un temps fort est organisé en fin d'année pour réunir tous les participants autour de leurs créations.

En 2017, 5 communes ont bénéficié des projets «Citoyens par nature» proposés par le CEN : Cléty, Vendin-les-Béthune, Sorrus, Crespin et Landrethun-le-Nord. Au total, cela représente 7 animations pour chaque commune (1 formation à destination du personnel communal, 3 animations scolaires et 3 animations pour le grand public).

L'animation du programme Vigie-Nature : des sciences participatives pour tous les citoyens

Le programme Vigie Nature est un programme de sciences participatives du Muséum national d'Histoire naturelle qui consiste à suivre les espèces communes (faune et flore) à l'échelle nationale, grâce à des réseaux régionaux d'observateurs volontaires. Le Conservatoire d'espaces naturels est le relais de ce programme en Nord – Pas-de-Calais.

Les observatoires du programme Vigie Nature

Vigie Nature regroupe différents observatoires dédiés au suivi de nombreux groupes : oiseaux des jardins, papillons, escargots, insectes pollinisateurs, plantes sauvages urbaines... Dans différents lieux : jardins publics et privés, villes, zones agricoles, zones humides...



Une animatrice régionale pour initier les citoyens aux différents observatoires de la biodiversité

Notre animatrice intervient dans toute la région pour organiser des initiations en partenariat avec les associations, les communes, les entreprises, les particuliers...

Des initiations scientifiques à la portée de tous

Lors d'une animation Vigie Nature consacrée à un ou plusieurs observatoires (selon les attentes), notre animatrice transmet aux participants toutes les informations sur la mise en place des protocoles à suivre. Puis, notre animatrice forme les futurs observateurs à l'identification des espèces.

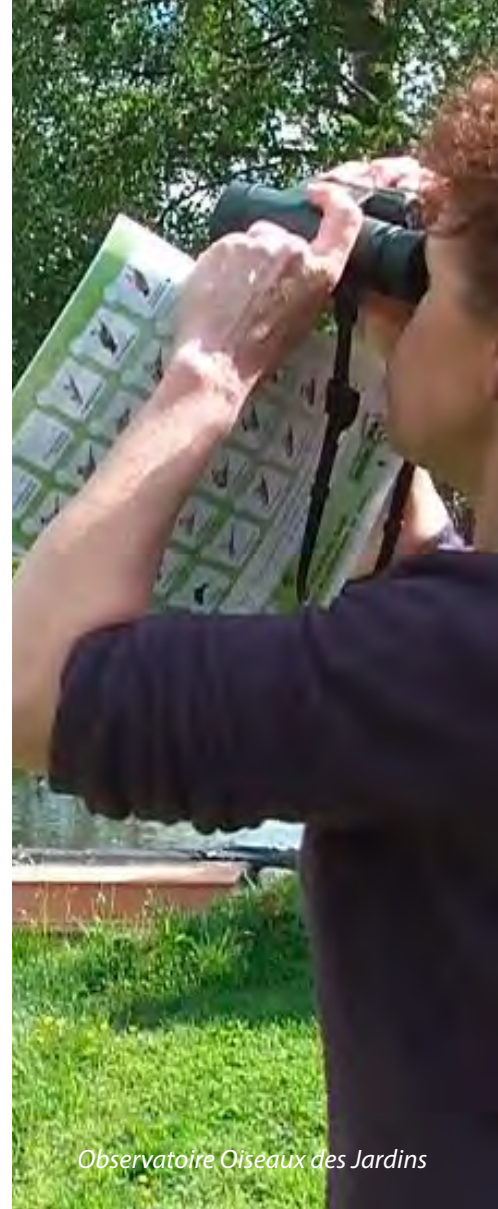
Un accompagnement pédagogique

Notre animatrice offre une aide personnalisée à tous les observateurs intéressés, qu'ils soient novices ou fins connaisseurs. Elle apporte notamment des conseils pour mieux aménager son coin de nature en faveur de la faune sauvage régionale.

Des formations en plein air

Après une présentation en salle, avec diaporamas et supports pédagogiques, notre animatrice dispense des formations en plein air via des animations nature et des rencontres de terrain. Elle peut également participer à des ateliers (projets écocitoyenneté), ou des stands. Aussi, des animations Vigie Nature peuvent venir renforcer la programmation annuelle d'un projet écocitoyen.

En 2017, 29 actions de sensibilisation (animations, formations, conférences) ont été organisées, en partenariat avec 20 structures, dans le cadre du programme Vigie Nature ; soit un total de 938 personnes initiées aux sciences participatives.



Observatoire Oiseaux des Jardins

Quelques chiffres :

Vigie nature :

29 actions d'initiation aux sciences participatives

(animations, formations, conférences), en partenariat avec

20 structures pour un total de

938 participants

Quelques chiffres :

Animations scolaires :

60 animations scolaires organisées par le CEN, en partenariat avec **20** écoles pour un total de **981** élèves ayant bénéficié de sorties thématiques sur des sites naturels gérés.



Animation scolaire sur la RNN de la Grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt, des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa et du coteau d'Elnes (62)



Rendre les élèves acteurs de leurs découvertes.



L'observation et l'expérimentation au coeur du processus d'apprentissage.

Sensibilisation des publics scolaires

Le Conservatoire d'espaces naturels dispose d'un Agrément de l'Académie de Lille. Concrètement cela implique une parfaite cohérence entre les animations que nous proposons aux écoles et les programmes scolaires. Aussi, cela signifie pour les responsables d'établissements, un allègement des formalités administratives habituellement nécessaires pour faire appel à un intervenant extérieur.

L'animateur nature du Conservatoire propose des animations pédagogiques «clés en main» aux écoles. Cela représente un gain de temps pour les enseignants qui bénéficient ainsi d'un accompagnement constant dans la mise en place des projets d'éducation à la nature. La préparation des animations est réalisée en amont par notre animateur nature, en fonction des objectifs et des attentes des enseignants. Notre animateur intervient avec tout le matériel éducatif de découverte de la nature (boîtes loupes, filets, supports pédagogiques...), permettant ainsi la démonstration puis l'acquisition de nouvelles connaissances en suivant différentes approches pédagogiques. Comme indiqué ci-dessous, nous proposons 6 thèmes différents pour nos animations ; celles-ci sont réalisées en extérieur afin que les élèves soient en immersion au coeur de la nature.

Différentes thématiques pour accompagner les jeunes à la découverte de leur environnement

Les cinq sens : découverte sensorielle d'un milieu naturel.
Guidés par leurs sens, les élèves deviennent acteurs de leurs découvertes.

L'eau : cycles, états et transformation
De manière ludique, les élèves se familiarisent au cycle de l'eau sur un site naturel tel qu'un marais.

Lecture de paysages : une prairie, un terrier, un coteau calcaire ...
L'idée est d'amener les enfants à percevoir leur environnement d'une manière nouvelle.

Gestion des milieux naturels
Tout en découvrant un milieu naturel, les élèves comprennent le jeu d'acteurs mis en place pour préserver la biodiversité.

La faune
Les enfants découvrent les régimes et chaînes alimentaires, l'adaptation des animaux, ou encore les traces et indices laissés par les petites bêtes ou les oiseaux.

La flore
Les élèves apprennent à reconnaître herbacés, arbustes et arbres. Ils peuvent expérimenter certains usages des plantes, comme la musique verte ou la vannerie sauvage.

60 animations scolaires ont été organisées par le Conservatoire d'espaces naturels dans le cadre de projets pédagogiques d'éducation à la nature réalisés avec 20 écoles du territoire Nord Pas-de-Calais ; soit 981 enfants ayant bénéficié de sorties thématiques (en effectifs cumulés).



Conception de panneaux pédagogiques pour informer les promeneurs sur les sites naturels

En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels a conçu et réalisé des panneaux pédagogiques pour informer le public sur 4 sites naturels gérés :

- le site des Bassins de Mont-Bernanchon (62) ;
- le Bois de la Louvière (62) ;
- le Marais de Beaumerie-Saint-Martin (62) ;
- le Bois de Saint-Landelin (59).

Conception de publications et d'outils pédagogiques pour tous les publics

Conception de publications et d'outils pédagogiques pour tous les publics (In situ, Lettre d'infos des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, collection de livrets jeune public «Je découvre une espèce de ma région» à destination des adhérents et bénévoles de l'association, plaquette «Les terrains de gestion de sédiments : une opportunité pour les territoires» à destination des partenaires, plaquette «Reconnaître les pollinisateurs sauvages de mon jardin» à destination du grand public (SAPOLL) etc.

Parmi les publications 2017



Lettres d'informations à destination des adhérents et bénévoles



Livrets à destination du jeune public (6 - 12 ans)



Plaquette à destination du grand public



Plaquette conçue pour un partenaire (VNF)

Quelques panneaux réalisés en 2017 :



Panneau d'accueil pour le Bois de la Louvière à Lapugnoy (62)



Panneau d'accueil pour le Marais de Beaumerie-Saint-Martin (62)



Une des tables de lecture réalisées pour le Marais de Beaumerie-Saint-Martin (62)

Quelques chiffres :

Relations presse :

124 articles parus dans la presse régionale en 2017.

7 double-pages dans l'édition régionale de la Voix du Nord pour la rubrique mensuelle «C'est dans ma nature» (tirage à **1 million** d'exemplaires à chaque fois).

3 reportages **TV** sur les chaînes régionales.

Quelques chiffres :

Web et réseaux sociaux :

10 000 visites mensuelles sur notre site web.

Plus de **1700** fans sur notre Page Facebook un an après sa création.

1500 abonnés à la newsletter mensuelle du CEN (avec plus de

25 % de taux d'ouverture).



« Je découvre... les grenouilles et crapauds de ma région »

Accompagner les jeunes citoyens à la découverte de leur patrimoine naturel, est l'une des missions du Conservatoire d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais. Dans ce cadre, après deux premiers numéros de sa collection destinée aux enfants de 6 à 12 ans, consacrés aux chauves-souris et aux ammonites, le CEN a édité un nouveau livret en 2017 mettant lumière les grenouilles et crapauds de notre région.

En téléchargement sur :
www.cen-npdc.org
(rubrique «Librairie»)

Communication via le web et les réseaux sociaux

- Trafic moyen sur le site web CEN : 10 000 visites chaque mois (www.cen-npdc.org) ;
- Statistiques de la page Facebook : 1700 Fans fin 2017 (2 ans après le lancement de la Page) ;



Retrouvez toutes les actualités du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais sur le réseau social Facebook

- Statistiques de la newsletter mensuelle du CEN : taux d'ouverture de 25% (pour 1500 abonnés) et taux de clics de 50% pour les billets rédigés sur le blog du CEN (www.citoyen-de-la-nature.fr) ;
- Actualisation du site web dédié au Groupe Mares (www.groupemares.org).

Relations presse et diffusion de l'information via les médias régionaux

Comme chaque année, les médias ont été nombreux à relayer ou à couvrir les événements organisés par le CEN. Aussi, de nombreux sites naturels ont pu être mis en lumière grâce à la reconduction du partenariat avec La Voix du Nord. Au total, cela représente 174 articles parus dans la presse écrite régionale ; dont 7 double-pages dans l'édition régionale de La Voix du Nord pour la rubrique mensuelle «C'est dans ma nature» et 3 reportages TV sur les chaînes régionales.

Parmi les nombreux articles parus...



Zoom un événement phare en 2017

À la renverse : une exposition permanente consacrée aux chauves-souris

Les chauves-souris, ces mammifères discrets virevoltant à la tombée de la nuit, ont trouvé à Montreuil-sur-Mer des conditions favorables à leur cycle de vie. Pourtant, elles restent méconnues du grand public et victimes de nombreuses idées reçues. Ainsi, lorsque le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a proposé à ses partenaires locaux (Commune, Citadelle, CMNF, GDEAM62 puis CA2BM) de concevoir et mettre en place une exposition permanente consacrée aux chauves-souris au sein de la Citadelle, ces derniers se sont fortement mobilisés au côté du CEN pour mener à bien ce projet collaboratif.

Montreuil-sur-Mer : un haut lieu pour la préservation des chauves-souris du territoire Nord Pas-de-Calais

Grâce à son environnement de qualité, la commune de Montreuil-sur-Mer est identifiée comme étant un haut lieu pour leur conservation. En effet, la commune abrite 13 espèces de chauves-souris sur les 22 espèces connues à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais.

Une exposition à la scénographie originale et inédite

Un observatoire vidéo (avec retransmission en temps réel d'images filmées par une caméra infra-rouge à l'intérieur même d'un gîte occupé) est mis à disposition des visiteurs afin d'observer les individus d'une espèce emblématique du territoire : le Grand Rhinolophe. Une grande première en Nord Pas-de-Calais !

Une exposition ludique s'adressant aux petits comme aux grands

Cette exposition pédagogique est installée dans la tour de la reine Berthe et fait partie intégrante du circuit de visite de la citadelle. Les 13 espèces de chauves-souris présentes sur le territoire du Montreuillois, leur faculté à s'adapter à leur environnement, leur cycle de vie en fonction des saisons, sont parmi les sujets abordés... Un pan entier de l'exposition est dédié aux enfants, avec une approche adaptée (circuit, jeux, personnages).

Un vernissage ayant rencontré un franc succès !

Le vernissage de l'exposition avait lieu le 20 mai dernier, à l'occasion de la Fête de la nature organisée au sein de la Citadelle par le GDEAM 62. Tout au long de la journée, les visiteurs se sont succédé, curieux de découvrir la scénographie et l'observatoire vidéo : plus d'une centaine au cours de la journée ! Lors du vernissage, une soixantaine de personnes (adhérents, sympathisants et partenaires) ont répondu à l'invitation lancée par Luc Barbier, Président du Conservatoire d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais, Bruno Cousein, Maire de Berck-sur-Mer, Président de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CAB2M) et Conseiller Départemental du Pas-de-Calais, et Charles Barège, Maire de Montreuil-sur-Mer, Conseiller Délégué de la CA2BM en charge du Patrimoine Naturel et Conseiller Régional des Hauts-de-France.



Tour de la Reine Berthe accueillant l'exposition. La Citadelle de Montreuil-sur-Mer accueille plus de 10 000 visiteurs pendant sa saison touristique



Observatoire vidéo pour voir en direct les individus de l'espèce Grand Rhinolophe (colonie de femelles avec leurs petits)



Une exposition ludique pour les grands et les petits



Un vernissage ayant rencontré un franc succès

Accompagner les politiques publiques

znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Pour les ZNIEFF en 2017 :

26 ZNIEFF ont été validées par le CSRPN (régional) et le MNHN (national) dont **24** ZNIEFF de type 1 et 2 ZNIEFF de type 2 :

- **7** ZNIEFF dans le Nord ;
- **19** ZNIEFF dans le Pas-de-Calais ;
- **7** ZNIEFF sur le littoral ;
- **3** créations de ZNIEFF ;
- **1** ZNIEFF réduite ;
- **1** ZNIEFF étendue ;
- **1** ZNIEFF réduite et étendue.

Une ZNIEFF est l'identification scientifique d'un secteur du territoire national particulièrement intéressant sur le plan écologique.

Accompagner les politiques publiques : missions scientifiques, techniques et pédagogiques pour garantir une préservation durable du patrimoine naturel...

Actualiser certains zonages d'inventaires

Actualisation permanente des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

En 2017, le CEN s'est chargé d'actualiser certaines ZNIEFF en fonction de l'ancienneté de leurs données et du manque de connaissance. Ainsi, 26 ZNIEFF ont été validées par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), dont 24 ZNIEFF de type 1 et 2 ZNIEFF de type 2. En outre, des réunions ont été organisées avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour une coordination à l'échelle Hauts-de-France.

Qu'est-ce que l'inventaire des ZNIEFF ?

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique floristique et faunistique (ZNIEFF) a été initié en 1982 par le ministère de l'environnement, puis précisé par la circulaire n° 91.71 du 14 mai 1991. Ensuite, la loi «Paysage» du 8 janvier 1993 est venue donner une assise réglementaire aux ZNIEFF en prévoyant que l'Etat peut décider l'élaboration d'inventaires locaux et régionaux du patrimoine faunistique et floristique. La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité est venue confirmer cet objectif, en officialisant la constitution par l'Etat d'un inventaire du patrimoine naturel sur l'ensemble du territoire national.

Les inventaires constituent le fondement de la connaissance pour conduire une politique de développement durable, la connaissance du patrimoine naturel et paysager est un préalable indispensable. Les inventaires sont nécessaires à la mise en oeuvre des politiques de conservation de la nature. Ils sont réalisés sous la responsabilité scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle avec l'aide de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, des conservatoires botaniques nationaux et du réseau associatif. Les collectivités territoriales sont informées de cette élaboration.

Une ZNIEFF est l'identification scientifique d'un secteur du territoire national particulièrement intéressant sur le plan écologique. L'ensemble de ces secteurs constitue l'inventaire des espaces naturels exceptionnels ou représentatifs du patrimoine naturel évoqué ci-dessus. On distingue deux types ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type 1 recensent les secteurs de très grande richesse patrimoniale (milieux rares ou très représentatifs, espèces protégées...) et sont souvent de superficie limitée ;
- les ZNIEFF de type 2 définissent les ensembles naturels homogènes dont la richesse écologique est remarquable. Elles sont souvent de superficie assez importante et peuvent intégrer des ZNIEFF de type 1. En France, 15 000 ZNIEFF ont été inventoriées. L'actualisation de l'inventaire des ZNIEFF est validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

Actualisation de l'inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG)

Plusieurs actions déjà entreprises ont été poursuivies en 2017 :

- mise en place des actions de protection sur les sites n'en bénéficiant pas ;
- animation de la commission régionale sur le patrimoine géologique ;
- actualisation des informations de l'inventaire et intégration à la base de données ;
- réalisation d'évaluations du patrimoine géologique sur les sites d'intérêt géologique préservés par le Conservatoire ;
- expertise auprès des services de l'État, de la Région, des Conseils Départementaux et des gestionnaires d'espaces naturels ;
- validation de l'IRPG* au niveau national.

* IRPG : Inventaire Régional du Patrimoine Géologique

Animer un plan d'actions régional pour la géodiversité

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a défini suite à l'inventaire du patrimoine géologique régional, un plan d'actions régional comprenant des actions sur la connaissance, la protection, la gestion et la mise en valeur de ce patrimoine à l'échelle Hauts-de-France.

>> 130 sites géologiques majeurs sont actuellement recensés en région Hauts-de-France .

52 dans le Nord et le Pas-de-Calais ; dont 8 sont gérés par le CEN :

- La carrière de la Cornette
- La coupe de l'Herpont
- La RNR des anciennes carrières de Cléty
- La sablière d'Ohain
- RNR des Monts de Baives
- la RNR de la Forteresse de Mimoyecques
- RNR de Loostearne et Woohay
- Carrière de l'Horipette

>> 78 sites géologiques en Picardie.

Deux références internationales...

- Puits artésiens de la région de Brêmes-les-Ardres

Dans certaines régions, selon leur configuration topographique et géologique, un puits foré verra l'eau remonter naturellement à la surface et jaillir en continu : on appelle ce fonctionnement « artésianisme ». Ce type de puits et le contexte géologique qui en est à l'origine ont été décrits et utilisés pour la première fois dans la région de Lillers (62) au XVII^e siècle et encore aujourd'hui dans les cressicultures. Ce terme, utilisé sans traduction par les géologues du monde entier, dérive de celui du plateau de l'Artois.

- Ancienne carrière de Saint-Leu-d'Esserent

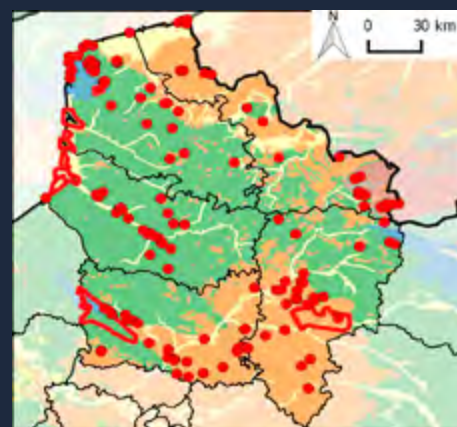
Les coupes situées à St-Leu-d'Esserent et St-Vaast-les-Mello (60) ont été choisies en 1962 par la communauté scientifique internationale pour remplacer le stratotype historique du Lutétien* localisé près de Paris.

*Lutétien** : période géologique débutant vers -47,8 millions d'années et se terminant vers -41,2 millions d'années.

Pointe de la Crèche © G. Guyétant (62)



RNR de la Forteresse de Mimoyecques (62)



La géodiversité à l'échelle des Hauts-de-France :

130 sites géologiques majeurs recensés en région Hauts-de-France :

52 dans le Nord Pas-de-Calais (dont 8 sont gérés par el CEN) ;
78 en Picardie.



Ancienne carrière de Saint-Leu-d'Esserent (60)



Animation de 4 documents d'objectifs :

- Le Marais de Balançon (ZPS) ;
- Les Landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus et Saint-Josse (ZSC) ;
- Le Marais de la Grenouillère (ZSC) ;
- Le Coteau de Dannes et de Camiers (ZSC).

La Charte Natura 2000, un engagement de bon sens...

- **2** chartes Natura 2000 sont en cours de signature sur le marais de Balançon. La charte vise à s'engager sur des bonnes pratiques de gestion du marais (ne pas utiliser de produits phytosanitaires, éviter les interventions en période de reproduction des oiseaux...) pour une durée de 5 ans. Elle peut être signée par tous les propriétaires ou usagers souhaitant marquer leur adhésion à la préservation du marais et de ses milieux naturels.

Participer à la constitution du réseau européen Natura 2000

En 2017, le CEN a assuré l'animation de documents d'objectifs sur les sites Natura 2000 suivants :

- Le Marais de Balançon (ZPS) ;
- Les Landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus et Saint-Josse (ZSC) ;
- Le Marais de la Grenouillère (ZSC) ;
- Le Coteau de Dannes et de Camiers (ZSC).

L'animation des documents d'objectifs sur ces sites a pour objectif principal de sensibiliser les propriétaires comme les usagers aux enjeux Natura 2000. Des rencontres et échanges ont été programmés avec les acteurs locaux afin d'évaluer la possibilité de mettre en place des contrats et chartes Natura 2000 sur de nouvelles parcelles afin de poursuivre et conforter la gestion et la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Des comités de suivi ont également eu lieu avec les acteurs locaux déjà engagés dans cette démarche.

Zoom sur quelques suivis réalisés sur le Marais de Balançon en 2017

Comptage wetlands, déjà 4 ans !

Déjà 4 années de suivi du recensement des oiseaux d'eau à la mi-janvier ont été effectuées par les propriétaires volontaires en collaboration avec l'association des sauvagins de la côte d'Opale (ASCO). Entre 2015 et 2017, plus de 2500 oiseaux ont été observés par vos soins. Cela correspond à 41 espèces différentes dont 7 inscrites à la Directive oiseaux.

En janvier 2017 : 765 individus ont été observés ce qui équivaut à 28 espèces dont 4 inscrites à la Directive Oiseaux.

La Grenouille des champs passée au crible de l'ADN...

La Grenouille des champs est une espèce très rare et en danger critique d'extinction en Nord Pas-de-Calais. Au niveau français, elle n'est connue que de 6 stations en France dont 4 sont situées en Hauts-de-France. En 2016 et 2017, le Conservatoire d'espaces naturels a effectué une campagne de prélèvements d'ADN sur la population du marais de Merlimont. Au total 18 individus ont été étudiés. Ces échantillons permettront de mener une analyse fine sur l'état des populations (nombre d'individus reproducteurs, liens avec la population de Picardie...), dans le cadre d'un plan d'action mené par le Parc naturel régional Scarpe- Escaut.

L'Orchis des marais, une orchidée qui se plaît à Balançon !

En 2017 a été effectué un comptage des pieds d'Orchis des marais sur le marais de Balançon. Ce travail a été effectué avec le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL) dans le cadre du programme REFORME (Restauration de la FIOre Régionale MENacée) qui vise à améliorer la connaissance des espèces floristiques menacées en région. Cette espèce exceptionnelle est en danger critique d'extinction en Hauts-de-France. Le marais de Balançon constitue le seul marais au nord de la Seine où l'espèce est connue. Une dizaine de stations a été visitée pour un total d'environ 1200 individus comptés. Devant ce nombre d'individus relativement important, aucun prélèvement de semences, pour mise en conservation, n'a été effectué par le CBNBL.

Retrouvez l'ensemble des documents propres au marais de Balançon (document d'objectifs, charte et contrats Natura 2000, lettre Natura 2000, guide simplifié des réglementations, études...) sur : www.cen-npdc.org/Natura2000/Balancon.html

Accompagner la séquence « Éviter, réduire, compenser »

Le CEN accompagne, à leur demande, des porteurs de projets dans la mise en oeuvre de leur séquence ERC en contractualisant avec eux. Il se réserve le droit de ne pas donner suite à la sollicitation si le projet impactant n'est pas conforme à son éthique.

Cette séquence vise à éviter et réduire au maximum les impacts sur les milieux naturels causés par des projets d'aménagement. Les impacts résiduels sont alors compensés en créant ou restaurant des milieux favorables.

Dans l'accompagnement de cet exercice, le CEN est notamment attentif à :

- la hiérarchie entre l'évitement, la réduction puis la compensation
- l'antériorité de la compensation sur la destruction
- l'équivalence écologique entre les milieux détruits et ceux restaurés
- l'atteinte d'un objectif de gain net pour la biodiversité
- la pérennité des mesures
- leur additionnalité par rapport aux politiques publiques existantes

Le CEN tient une base de donnée transparente des activités réalisées dans ce cadre. Il sollicite l'avis de son Conseil scientifique et intervient après délibération de son conseil d'administration.

Depuis le début des années 2000, le Conservatoire a accompagné 9 projets aujourd'hui soldés.

Au 31 décembre 2017, il accompagne 8 dossiers en cours de mise en oeuvre à différents stades :

- étude de la faisabilité de la compensation avant impact ;
- mise en oeuvre concrète pour le compte du porteur de projet : maîtrise foncière, restauration, gestion, suivi, évaluation.

En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a :

- entamé la rédaction d'une doctrine éthique et d'une méthodologie d'accompagnement des projets en commun avec le Conservatoire de Picardie. Ce document sera présenté au Conseil scientifique et aux CA en 2018 ;
- acquis une parcelle attenante à la RNR des marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy, Festubert (0,4ha) sur la commune d'Annequin pour la mise en oeuvre d'une compensation incombant à la société SAS Francelot ;
- acquis une parcelle attenante au marais de Féchain (1,6 ha) sur la commune d'Aubigny-aubac pour la mise en oeuvre d'un projet de compensation incombant au Syndicat mixte de la plateforme de Dourges.

Le CEN peut porter une mesure compensatoire si :

- le projet impactant crée des dommages écologiques compensables ;
- la séquence ERC* est respectée ;
- la mesure compensatoire est pérenne, réalisable et permet un gain net de biodiversité.

Pour chaque dossier, le Conservatoire contractalise avec le porteur de projet impactant après avis du Conseil Scientifique et Technique (CST) et délibération du Conseil d'administration (CA).

* ERC : éviter, réduire, compenser

* CSRPN : Conseil scientifique régional de protection de la nature

Quelques chiffres :

- 9** projets de compensation aujourd'hui soldés ;
- 8** projets en cours de mise en oeuvre ;
- 2** acquisitions réalisées par le CEN en 2017 en lien avec la mise en oeuvre de
- 2** projets de compensation.

Accompagner des projets de développement des territoires

Chemin de la craie

En 2017, le CEN, le PNR Caps et Marais d'Opale et la société EQIOM ont travaillé sur l'organisation d'un événementiel lié au chemin de la craie : courses, animations pédagogiques, visites de sites.

Programmes LEADER

Le CEN a été sollicité pour participer à deux comités de programmation LEADER sur deux territoires : « Pays du Boulonnais » et « Pays du Montreuillois ». Pour rappel, l'objectif du programme LEADER est le développement durable d'un territoire, au sens large.

En 2017, le CEN a participé aux comités de programmation du LEADER du « Pays du Montreuillois ».

Participer aux schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE)

En 2017, le CEN a poursuivi sa participation aux Commissions Locales de l'Eau (CLE) des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Canche et de l'Escaut, ainsi qu'aux commissions thématiques des différents SAGE régionaux.

Participer aux schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE)

En 2017, le CEN a poursuivi sa participation aux Commissions Locales de l'Eau (CLE) des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Canche et de l'Escaut, ainsi qu'aux commissions thématiques des différents SAGE régionaux.

Schéma local de gestion du risque inondation (SLGRI)

À l'échelle de la région le Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI) détermine des Territoires des risques inondations (TRI). Sur ces TRI, une stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) est mise en place. Le CEN est particulièrement impliqué dans la SLGRI de l'Escaut. Il s'agit notamment de fournir des données dans le but de protéger des zones sensibles, voire de protéger des zones naturelles d'expansion de crues.

Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers du Nord (CDPENAF)

Le CEN siège à la Commission départementale des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) du Nord, depuis août 2015. Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais participe, en moyenne, à 10 réunions par an.

Le rôle de cette commission est d'émettre des avis sur les documents d'urbanisme :

- le plus souvent, un avis simple (consultatif) ;
- sur de rares sujets précis, un avis conforme.

Le Préfet s'appuie ensuite sur cette commission pour statuer sur les documents d'urbanisme.

Signature d'une convention de partenariat avec le Conservatoire du Littoral

Le 19 juillet 2017, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais et le Conservatoire du Littoral ont officialisé leur partenariat, en signant une convention visant à renforcer les synergies pour une action plus efficace au service de la nature et d'un développement harmonieux des territoires.

Sur le site des coteaux de Dannes-Camiers, les axes de complémentarité entre les deux structures deviennent concrets : action foncière coordonnée, gestion en partenariat avec les usagers, ouverture au public. Les résultats sont déjà bien visibles : fréquentation maîtrisée des sites, gestion pastorale et maîtrise de l'artificialisation de la frange littorale.



Coteaux de Dannes Camiers (62)



Signature d'une convention de partenariat entre le Conservatoire d'espaces naturels et le Conservatoire du Littoral

Signature d'une convention cadre avec la Communauté d'agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM)

Dunes d'Opale aux multiples facettes, baies majestueuses de la Canche et de l'Authie, vallée sinueuse de la pittoresque rivière Course, vaste forêt du Touquet, multiples mares de Balançon...

Entre mer et terre, nul doute que la nouvelle Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) regorge de bijoux naturels. En signant une convention partenariale de 5 ans avec le Conservatoire, elle réaffirme son souhait de préserver ces trésors écologiques et paysagers qui font son attrait. Les projets concrets vont se succéder, à commencer par la réalisation par le CEN d'un diagnostic global des enjeux naturels de ce territoire, outil d'aide à la décision pour la planification territoriale et l'action concertée (CA2BM, CEN, CELRL, Département...).

Animation territoriale en vue de la signature d'une convention cadre avec la Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD)

Dès 2004, la Communauté d'Agglomération du Douaisis, nouvellement propriétaire du lac de Cantin (80 ha), a sollicité l'appui du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, d'abord en assistance à maîtrise d'ouvrage en 2008, puis en co-gestion en 2012.

Le partenariat s'est ensuite étendu à la gestion d'autres sites naturels d'intérêt communautaire : depuis 2015 sur la commune de Lallaing, autour de la préservation du terril de Germignies sud (100 ha) ; puis en 2017 sur la commune d'Aubigny-au-Bac, autour de l'étang communal (40 ha).

Actuellement, près de 220 ha de milieux remarquables sont donc co-gérés par la CAD et le Conservatoire. Au fil des années, le partenariat s'est enrichi jusqu'à la signature d'une convention cadre début 2018. En plus de la gestion des coeurs de nature, l'association accompagne désormais la CAD sur des projets transversaux comme la réactualisation du schéma Trame Verte et Bleue.

En parallèle, les actions déjà mises en place par le Conservatoire sur le territoire (inventaires naturalistes, chantiers volontaires pour la réouverture des milieux, animations à destination du grand public et des scolaires, etc.) sont amenées à se développer. La sensibilisation des publics est désormais au centre de nouvelles réflexions. Comme le souligne Jean-Luc Hallé, Vice-Président en charge du développement rural, de la politique agricole et des espaces naturels : « *La CAD a besoin de s'appuyer sur une expertise reconnue.* »

À l'instar de la CAD, le CEN Nord Pas-de-Calais collabore avec tous les grands acteurs locaux qu'il s'agisse de communes, d'associations locales (associations naturalistes, de chasse, de pêche ...), de particuliers ou de partenaires privés. La coopération et la complémentarité sont assurément les clés du succès pour la préservation des espaces naturels du territoire. La convention cadre récemment signée entre la CAD et le Conservatoire vient ainsi sceller un partenariat fort et ambitieux pour l'avenir.



Terril de Germignies sud à Lallaing (59)



Marais d'Aubigny-au-Bac

Participer aux dynamiques de réseaux



Mutualisation des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France

Un plan d'actions commun pour les 5 prochaines années

Un nouveau Plan d'actions quinquennal (PAQ) 2018-2022 a été rédigé en 2017. Il constitue le socle sur lequel repose l'agrément conjoint État/Région des Conservatoires d'espaces naturels, agrément qui court jusqu'en 2022. La nouveauté, c'est qu'il s'agit d'un PAQ commun à l'échelle Hauts-de-France pour les deux Conservatoires d'espaces naturels.

C'est une première pour le réseau des Conservatoires et cela traduit le choix de faire converger le plus possible nos deux associations dans un objectif de mutualisation renforcée. Il se base sur une évaluation des précédents plans d'actions et a été élaboré tout au long de l'année 2017 grâce aux contributions actives des administrateurs, des équipes et des partenaires des Conservatoires au premier rang desquels les services de l'État (DREAL) et de la Région Hauts-de-France.

Il a été présenté pour avis au CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel le 22 février 2018), avant validation définitive par l'État et la Région. Sa mise en œuvre sera suivie régulièrement, des indicateurs de moyens ou de résultats ayant été définis pour chacun de ses objectifs, afin de nous aider à prioriser nos actions.

Animer le plan d'actions sur les espèces exotiques envahissantes

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais anime le plan d'actions sur les espèces exotiques envahissantes à l'échelle Nord Pas-de-Calais.

Mise en œuvre d'une feuille de route régionale sur les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Cette feuille de route liste 10 actions à mettre en place en région sur les espèces exotiques envahissantes en terme de surveillance, de gestion et de communication. Elle prend en compte les actions à mettre en œuvre issu de la réglementation européenne sur la prévention et la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE) sur son territoire. Ce document servira de base pour la rédaction de la stratégie régionale sur les EEE.

Contribution à la rédaction de la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais participe au groupe de travail et d'échanges sur la stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes initié par le Ministère en charge de l'Écologie. Le CEN a ainsi fait remonter au Ministère ses remarques sur la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes.



Renouée du Japon



Crassule de Helms

Animer le Groupe Mares

Toutes les structures régionales initiant des projets autour de la mare, plus largement des zones humides, et liés aux thèmes de protection, préservation, travaux de gestion, création et restauration, éducation et pédagogie, peuvent rejoindre le Groupe Mares à tout moment. Aujourd'hui, plus de 100 structures sont régulièrement invitées aux réunions du Groupe Mares afin d'apporter leur contribution au développement de projets collectifs. Constitué d'une grande diversité d'acteurs (associations, collectivités, institutions, entreprises d'insertion, entreprises privées...) le Groupe Mares répond ainsi à ses objectifs dans une vision globale et démocratique qui intègre les attentes de chacun.

Le Groupe Mares est un réseau d'acteurs dont les objectifs sont de :

- fédérer les structures autour d'un même thème ;
- mutualiser et échanger les compétences et connaissances de chacun ;
- communiquer les savoir-faire et les compétences des structures ;
- éduquer, informer/former les publics, sensibiliser au respect de l'environnement et des milieux naturels ;
- monter des projets communs, rechercher des modalités de financements pour la mise en œuvre de ces projets ;
- s'associer aux démarches et événements organisés par toute structure sur ce thème.

Le fonctionnement du Groupe Mares Nord-Pas de Calais repose sur des bases démocratiques et participatives. Pour cela, deux types de réunions ont été mises en œuvre en 2017 :

- les réunions plénières du Groupe Mares qui, sur une journée et deux fois par an, apportent un éclairage sur un lieu ou une expérience présentés par un membre du Groupe, suivi par un temps de réunion sur les actions du Groupe en cours ou à venir ;
- les Groupes de travail, créés pour permettre au plus grand nombre d'apporter leur contribution technique et compétences sur les projets mis en œuvre.

Le Groupe Mares édite également une feuille de liaison, le Tintamare, deux fois par an. Cette gazette, alimentée par les membres, permet la diffusion de sujets variés, à l'image des compétences et expériences des membres du Groupe.

Les projets du Groupe Mares s'articulent autour de trois axes de travail.

Le premier axe concerne **l'animation et le développement du réseau thématique régional** Groupe Mares, et repose sur les temps d'échanges et outils de communication présentés ci-dessus.

Le second axe concerne les **projets liés à l'éducation à l'environnement et la sensibilisation des acteurs**. Il a notamment permis la réalisation d'événementiels tels que :

- la **Fête des mares**, un rendez-vous « grand public »
- la réalisation d'une **lettre d'information Tintamare** (éditée 2 fois par an)
- la **mise à disposition de brochures** de type « guide pratique » pour le grand public
- la **mise à disposition d'une exposition** sur les mares
- un **support de formation** pour sensibiliser les publics à l'utilité des mares (destiné aux associations et aux collectivités).

Enfin, le troisième axe concerne les **projets liés à la connaissance du semis de mares régional**, et porte plus particulièrement sur un **projet de recensement des mares de la région**.



Quelques chiffres :

130 structures impliquées

2 réunions plénières par an

1 opération nationale de sensibilisation du grand public : «La Fête des mares»

32 animations proposées dans ce cadre en 2017 à l'échelle des Hauts-de-France

1 site internet

intégrant des outils collaboratifs :

www.groupemares.org

1 nouvel annuaire de compétences et d'expériences sur la mare en région Hauts-de-France



1 brochure éditée en 2017



Animer le réseau régional des gestionnaires de réserves naturelles

Une réunion a eu lieu avec les services de l'Etat et de la Région pour élaborer une feuille de route afin de mettre en place et animer un réseau des gestionnaires d'espaces naturels à l'échelle des Hauts-de-France.

Cette feuille de route proposée par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais devrait être mise en oeuvre dès 2018.

Animer le groupe inter-réseaux sur les Syrphes au sein de Réserves naturelles de France

L'étude de ces Diptères comme indicateur de la qualité de milieux naturels est actuellement impulsée au niveau national par un groupe inter-réseaux associant Réserves Naturelles de France et les Conservatoires d'espaces naturels.

La coordination de ce groupe est assurée par Cédric Vanappelghem, responsable scientifique du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais.

Les syrphides sont des diptères floricoles à l'état adulte dont le régime alimentaire est composé exclusivement de pollen. La vie larvaire est en revanche plus diversifiée autant dans le régime alimentaire (carnivores, phytophages, microphages) que dans l'habitat utilisé (feuilles, racines, sédiments, terre, cavités d'arbres, écorces, nids de fourmis).

Cette dualité permet, par un inventaire des adultes, d'avoir une vision fine de la structuration de l'écosystème concerné par analyse de l'habitat larvaire. Selon l'habitat larvaire et à l'aide d'un modèle de prédiction de cortège potentiel, il est possible d'évaluer la fonctionnalité des habitats comme contributeurs au maintien de la biodiversité, permettant ainsi l'évaluation de l'état de conservation.

En 2017, le CEN a animé le groupe de travail national sur les syrphes avec notamment le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.



Epistropa eligans

Quelques chiffres :

8 102 données transmises au

Système d'information régional
sur la faune (SIRF)

6 809 données transmises

au Réseau des acteurs de

l'information naturaliste (RAIN)

Transmettre des données naturalistes aux réseaux de la connaissance

Données transmises aux réseaux de la connaissance en 2017

• **Concernant la faune** : 8102 données ont été collectées par le CEN et intégrées au Système d'information régional sur la faune (SIRF) ;

• **Concernant la flore** : 6809 données ont été transmises par le CEN au Réseau des acteurs de l'information naturaliste (RAIN).

Préfiguration d'une boîte à outils de suivi des zones humides en partenariat étroit avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Le CEN a participé au travail collaboratif dans le cadre de la préparation du XIème programme de l'Agence de l'eau Artois Picardie, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, le GON, l'association Picardie Nature, le CBNBI et le Forum des marais atlantiques.

À cette fin, le CEN Nord Pas-de-Calais a poursuivi en 2017 ses études sur les Hétérocères (ou papillons de nuit). Les Hétérocères constituent en effet un groupe pouvant contribuer à évaluer la qualité des habitats naturels, notamment celle des zones humides.

Participation au programme européen INTERREG SAPOLL « Sauvons nos insectes pollinisateurs »

D'ici à 2020, le projet Interreg SAPOLL vise à mettre en place un plan d'actions transfrontalier pour la conservation des pollinisateurs sauvages. Représentant une vision transfrontalière en termes d'enjeux et d'objectifs, ce plan stimulera la mise en place d'initiatives en faveur des pollinisateurs. Co-construit avec tous les acteurs du territoire (citoyens, gestionnaires d'espaces naturels, politiques) et adapté aux contextes régionaux spécifiques, ce plan permettra de bénéficier d'actions coordonnées et de synergies. Une bouffée d'air frais à venir pour les pollinisateurs de notre territoire. Parallèlement au plan d'actions, le projet SAPOLL comprend aussi la réalisation d'activités complémentaires (sensibilisation du public, mobilisation des réseaux d'observateurs, suivi scientifique) nécessaires à sa mise en place et à sa réussite.

Les actions concrètes du programme SAPOLL en Nord Pas-de-Calais

Mettre en place un plan d'action transfrontalier

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais (CEN), en partenariat avec l'Université de Mons, Natagora et Natuurpunt, travaille à l'élaboration côté français du plan d'actions en faveur des pollinisateurs sauvages.

Réaliser des expérimentations et des suivis scientifiques des pollinisateurs sauvages afin de délimiter des zones d'importance pour les pollinisateurs et le service de pollinisation.

Les accotements des 5700 km de routes départementales sont autant de zones refuges qui permettent d'accueillir les pollinisateurs dans un environnement de moins en moins préservé. Le Conseil départemental du Pas-de-Calais, en collaboration avec ses partenaires locaux, souhaite expérimenter l'ensemencement de prairies mellifères le long de certains bords de routes. Cette expérimentation a pour but d'évaluer l'efficacité de cette opération pour la sauvegarde des pollinisateurs. Si l'expérimentation est concluante, elle pourra être partagée à l'ensemble des gestionnaires de routes dans le cadre du plan d'action qui sera produit par le projet SAPOLL.

Eden 62 met en oeuvre des suivis et des inventaires sur certains Espaces Naturels Départementaux pour ainsi identifier des actions prioritaires en faveur de la protection des pollinisateurs.

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais (CEN) anime également des groupes de travail sur les Bourdons et les Syrphes en partenariat avec le Groupe Ornithologique et naturaliste du Nord Pas-de-Calais (GON). Ces groupes de travail ont plusieurs finalités notamment : former des bénévoles à l'identification et à la conservation au travers d'un travail d'inventaires consistant à quantifier le nombre des espèces présentes à l'échelle



du nord de la France, voire un travail de cartographie consistant à localiser précisément la répartition des espèces sur ce même territoire. L'objectif ultime du groupe de travail consacré aux Bourdons se traduira par l'élaboration d'un Atlas destiné aux naturalistes ainsi qu'aux partenaires publics.

Le Groupe Ornithologique et naturaliste du Nord Pas-de-Calais (GON) participe au suivi faunistique de l'expérimentation menée par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais sur les bords de route. Le GON anime également le Groupe de travail dédié aux abeilles sauvages. Enfin, le GON participe à l'enrichissement de l'outil SIRF (Système d'information régional des données faunistiques) en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais.

Sensibiliser le grand public au problème de déclin des insectes pollinisateurs sauvages

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais proposera des kits pédagogiques aux collèges volontaires : un véritable outil pédagogique à destination des petits et grands pour comprendre le rôle des pollinisateurs sauvages et trouver les solutions pour offrir «le gîte et le couvert» à ces insectes indispensables et pourtant menacés. La préservation des pollinisateurs est l'affaire de tous. Pour sensibiliser le grand public à cette question, le Département organisera en juin prochain dans le cadre de l'opération APIdays, une journée dédiée aux pollinisateurs sauvages : comprendre leurs rôles, apprendre à les reconnaître, adopter les bons gestes pour les préserver et les accueillir. Chaque partenaire du projet proposera un événement de ce type sur son territoire.

Eden 62 pilote également une partie des actions de sensibilisation à travers la création d'une exposition qui circule sur l'ensemble du territoire transfrontalier. De même, des animations nature sur les insectes pollinisateurs seront proposés au public. Outre l'organisation d'animations nature, Eden 62 participera également à l'opération APIdays. Enfin, Eden 62 interviendra chez les particuliers et les collectivités locales qui le souhaitent, pour installer des refuges à pollinisateurs.

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais met en oeuvre des actions de communication, de sensibilisation et de sciences participatives au travers notamment de la réalisation de posters et de tracts à destination du grand public, la conception d'une clé d'identification simplifiée des insectes pollinisateurs sauvages, la mise en place d'activités nature (participation à l'opération APIdays) et l'animation du Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs (Sipoll) du programme Vigie nature.

Mobiliser des réseaux d'observateurs bénévoles

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais (CEN) participe à la saisie, la centralisation, la validation, la valorisation et la diffusion des données faunistiques dans le nord de la France au travers de l'outil SIRF (Système d'Information Régional sur la Faune). Ce dernier se présente comme l'outil de partage pour les données collectées dans le cadre du projet SAPOLL. Par ailleurs, le CEN participe au suivi floristique de l'expérimentation menée par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais sur les bords de route.



Inventaires et suivis scientifiques.



Mobilisation de réseaux bénévoles et groupes de travail



Expérimentations



Sensibilisation du grand public



Actions de communication



Au 1er janvier 2017, l'équipe permanente du CEN compte 31 salariés.

Son Conseil d'administration est composé de 20 administrateurs.

Son Conseil scientifique et technique repose sur la participation active de 32 membres ; tous experts dans leurs domaines.

En 2017, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois et les membres du bureau ont organisé 3 réunions.



Le Conseil d'administration (au 01/01/2018)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEN

LE BUREAU



LUC BARBIER
Président
Responsable équipe au PNR cap et marais d'Opale
Membre individuel



CLAUDINE JOALLAND
Vice-Présidente
Retraîtée de la fonction publique territoriale
Membre individuel



PHILIPPE JULVE
Vice-Président
Enseignant-chercheur en écologie à l'Université catholique de Lille, Représentant la Société de botanique du Nord de la France (SBNF)



JACQUES ROUGE
Secrétaire
Géologue retraité, Représentant la Société Géologique du Nord (SGN)



CELINE FONTAINE
Trésorière
Responsable études et accompagnement du territoire au CPIE Val d'Aurie, Représentant le Groupe naturaliste du Ternois (GNT)

LES ADMINISTRATEURS



EMMANUEL FERNANDEZ
Adjoint technique
Membre individuel



DIDIER BRAURE
Cadre dans les télécommunications
Membre individuel



THIERRY BERNARD
Ingénieur de formation
Membre individuel



BERNARD BRIL
Professeur
Membre individuel



ANDRÉ DESCAMPS
Retraite
Membre individuel



ALEXANDRE POULAIN
Chargé de mission au PNR Caps et Marais d'Opale
Membre individuel



VINCENT COHEZ
Directeur Technique
Membre individuel



MATTHIEU DELHAIZE
Expert comptable de formation et chef d'entreprise
Membre individuel



CHRISTOPHE LEPINE
Représentant le CEN Picardie



ALAIN WARD
Directeur d'école retraité, Représentant la Fédération Nord Nature Environnement



BENOIT TOUSSAINT
Représentant le Conseil Scientifique et Technique



BERTILLE VALENTIN
Chargée de mission référent conservation au Conservatoire botanique national de Baillieux (CBNB), Représentant le CBNB



CHRISTOPHE LECURU
Représentant la société mycologique du nord de la France (SMNF)



GILBERT PERES
Professeur, Représentant l'AMAP du Beau pays



GAËTAN CAVITTE
Retraite, Représentant le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais (GON)

MIS A JOUR LE 22/06/2017



Collège des représentants des associations et du CST
Collège des adhérents à titre individuel

Le Conseil scientifique, garant de la rigueur scientifique, oriente et valide le mode de gestion des sites naturels, en lien avec le Conseil d'administration.

Il évalue également la pertinence des actions menées. Il est composé de personnes désignées pour leurs compétences scientifiques reconnues en région et pour l'intérêt qu'elles manifestent tant pour la préservation des milieux naturels que pour les actions du Conservatoire.

Quelques chiffres :

548 adhérents

3636 heures de bénévolat, soit

plus de **2** équivalent temps plein

5 conservateurs bénévoles



Journée «Portes ouvertes» au sein des nouveaux locaux du Conservatoire le 30 septembre 2017

Le Conseil scientifique et technique

(au 31/12/2017)

Jean-François Arnaud - Université de Lille 1 / GEPV

Frédéric Bioret - Université de Brest

Christophe Blondel - CRP / CBNBL

Hubert Brabant - Syndicat mixte Eden 62

Emmanuel Catteau - CRP / CBNBL

Jean-Pierre Colbeau - Conseil scientifique de l'environnement / Société géologique du Nord de la France

Thierry Cornier - CRP / CBNBL

Régis Courtecuisse - Faculté de pharmacie (botanique)

Damien Cuny - Faculté de pharmacie (botanique)

Bruno Dermaux - Agence ONF Nord - Pas-de-Calais

Françoise Duhamel - CRP / CBNBL

Michel-Pierre Faucon - Institut polytechnique LaSalle

Magalie Franchomme - Université de Lille 1 (Territoire, villes, environnement et société)

Rémi François - à titre individuel

José Godin - GON

Daniel Haubreux - GON

Nina Hautekeete - Université de Lille 1 / GEPV

Didier Huart - SMNF

Gildas Kleinpritz - FDAAPPMA 59

Roland Libois - Université de Liège (Zoologie)

Christophe Luczak - Université du littoral / GON

Francis Meunier - CEN de Picardie

Daniel Petit - Société botanique du Nord de la France

Yves Piquot - Université de Lille / GEPV

Benoît Rigault - FDAAPPMA 62

Clara Therville - CEFE Montpellier (Sociologie)

Benoît Toussaint - CRP / CBNBL

Fabrice Truant - Communauté urbaine de Dunkerque

Jean-Luc Vago - SENF

Virginie Vergne - Laboratoire Préhistorique et Environnement quaternaires de l'Europe du Nord Ouest.

Les adhérents et bénévoles

Adhérents, sympathisants

Au 31 décembre 2017, l'assise citoyenne du CEN est confortée par l'adhésion de 548 membres.

Bénévolat

En 2017, le CEN a enregistré pas moins de 3636 heures de bénévolat, soit plus de 2 équivalents temps plein.

Par ailleurs, 5 conservateurs bénévoles ont fait le choix de s'engager durablement auprès de l'association en 2017.

Zoom sur la « redynamisation de la vie associative et du réseau de bénévoles »

Le volet « redynamisation de la vie associative et du réseau de bénévoles » a pour objectif d'améliorer notre connaissance du bénévolat et des attentes de nos bénévoles (200 personnes inscrites sur cette liste de diffusion). Dans ce but, une enquête a été réalisée grâce à un questionnaire en ligne. Les répondants ont pu exprimer leurs impressions et proposer des pistes d'amélioration.

La mission de Conservateur bénévole a été précisée, notamment par la nouvelle « Charte des conservateurs bénévoles » qui encadre cette mission particulière. En 2017, pas moins de 6 Conservateurs bénévoles ont ainsi fait le choix de s'engager durablement auprès de notre association.

De nombreux outils ont été développés afin de faciliter l'intégration des nouveaux bénévoles et le suivi des heures de bénévolat. On retrouve notamment la Charte du bénévolat qui sera diffusée à tous les bénévoles, une fiche de valorisation du bénévolat et une fiche explicative sur l'abandon des frais de déplacement et la valorisation comptable des heures de bénévolat.

Le volet « communication grand public » avait pour objectif de contribuer à faire connaître le Conservatoire d'espaces naturels auprès du grand public, notamment grâce aux tenues de stand lors de manifestations locales. Rencontrer le grand public a permis de sensibiliser et d'informer, mais aussi de promouvoir l'adhésion au Conservatoire.



Assemblées générales des Conservatoires d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais et de Picardie, le 29 avril 2017 à Arras



Les adhérents et partenaires étaient venus en nombre pour assister à la présentation de nos rapports d'activités



Luc Barbier, Président du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais et Christophe Lépine, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, ont officiellement annoncé la création de l'association des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France



TÉMOIGNAGE DE CORINNE RUDOWICZ : PREMIÈRE SIGNATAIRE DE LA NOUVELLE CHARTE DES CONSERVATEURS BÉNÉVOLES



« J'ai toujours aimé observer les animaux que je pouvais rencontrer lors de mes promenades. Après avoir élevé mes enfants, j'ai eu un peu plus de temps pour élargir mes connaissances grâce d'abord à l'Association des Naturalistes de la Gohelle qui m'a fait découvrir, entre autres, un endroit passionnant, la RNR des marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert. J'ai participé ensuite à de nombreuses animations, à des formations notamment avec Natagora, fréquenté d'autres structures associatives, tel le CPIE Chaîne des Terrils, dont je suis une Guide Nature et Patrimoine Volontaire, avec le plaisir d'apprendre et de partager un tas de choses, de découvrir des lieux d'observations de la faune et de la flore en compagnie de passionnés. Cependant, je ne me suis jamais trop éloignée du marais de Cambrin, devenu entre temps une Réserve Naturelle Régionale. À chaque fois que cela m'est possible, c'est un plaisir de faire partie du Comité de Gestion, de participer à un chantier nature et d'y aller passer un moment. Avec mes élèves de CP, je participe également à l'Opération Escargots dans le cadre de Vigie-Nature École et nous enquêtons même dans la RNR pour savoir quelles espèces y vivent. Lorsque j'ai entendu parler de la mise en place de la Charte des Conservateurs Bénévoles par le CEN, j'ai proposé ma candidature et je suis aujourd'hui fière d'être Conservatrice Bénévole sur le secteur de Cambrin. Je remercie le Conservatoire pour la confiance qu'il m'accorde et je ferai en sorte d'honorer au mieux les missions de veille et de sensibilisation que nous avons établies ensemble. »

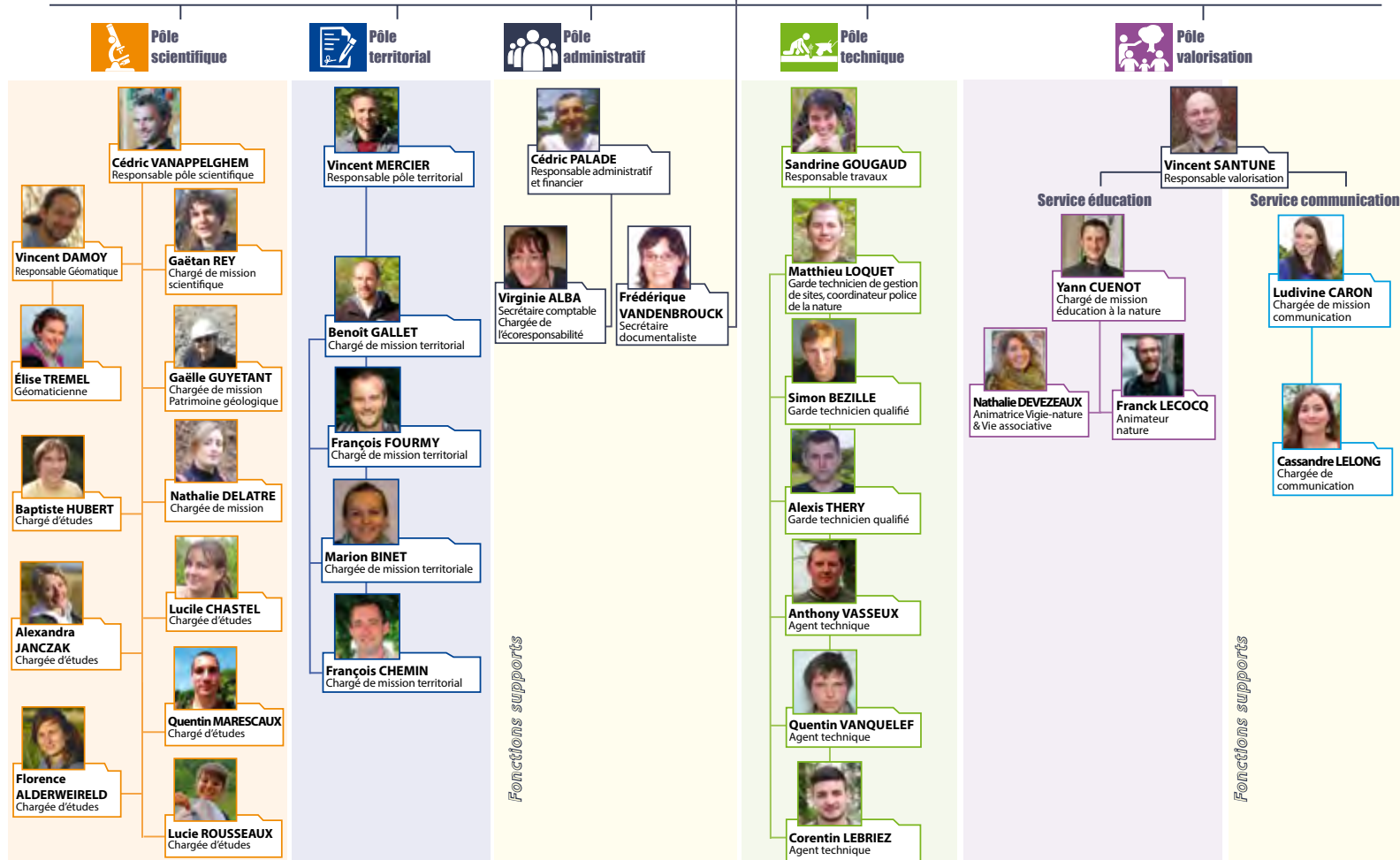
L'équipe permanente (au 31/12/2017)

Organigramme de l'équipe salariée

Mise à jour le 01/09/2017



Vincent SANTUNE
Directeur



Ecoresponsabilité

Zoom sur les nouveaux locaux du Conservatoire d'espaces naturels

Nord Pas-de-Calais

Une structure porteuse bois en chêne du pays

Le projet s'inscrit dans le cadre du contrat de filière bois de la Région Hauts-de-France dont l'objectif est de redynamiser la filière bois de pays, de la production à l'utilisation en passant par la transformation (l'une des problématiques de la filière est que les grumes brutes partent pour être transformées à l'étranger). Ainsi les bureaux sont construits en ossature bois en chêne majoritaire pour leur structure. Le projet a permis de réaliser une étude spécifique pour valider les structures en lamellé collé de chêne. Les façades principales sont en bardage vertical chêne de couleur naturelle qui grisaille dans le temps.

Une conception de type bio-climatique

L'orientation du projet est primordiale pour une architecture bio climatique. Pour apporter les calories gratuites du soleil, le bâtiment est à la fois très ouvert au sud, et protégé des surchauffes estivales par une pergola et des protections solaires. Les grandes toitures en terre cuite permettent des débords de toits conséquents pour les protections solaires (un bon « chapeau »). Un mur en terre crue placé sur la face chaude de captation permet l'accumulation des énergies solaires et favorise le déphasage jour/nuit en apportant une inertie au bâtiment.

Des matériaux à faible impact environnementaux et sanitaires

Pour réduire les émissions de COV et aldéhydes une peinture minérale a été employée pour tous les intérieurs, des panneaux de type E1 utilisés pour les mobiliers et portes. Un test final valide la concentration dans l'air de COV.

Une conception écologique (isolants naturels)

- Isolation dans les murs d'ossature bois en laine de bois (24 cm)
- Isolation par l'intérieur en laine de chanvre + coton dans des doublages des murs (6 cm): pontage thermique
- Isolation en vrac au-dessus des fermettes en combles : pontage thermique
- Continuité de l'isolation des murs à l'endroit du plancher intermédiaire par l'emploi d'une muralière
- Isolation répartie et lourde
- Ouate de cellulose insufflée à 50 kg dans les combles (45 cm)
- Liège en vrac dans le plancher bas (35 cm).

Une faible consommation

- Le Ubat du bâtiment est de 0.34
- Ossature bois utilisée en structure : la charpente bois, murs bois et les planchers bois permettent d'offrir des solutions de continuité de l'isolant, évitant les ponts thermiques. Le chauffage n'est quasiment pas nécessaire, une chaudière à pellets d'un modèle équivalent à celui d'une maison d'habitation classique suffit.
- Etanchéité à l'air performante Test blower door 0.2 m³/(h.m²) sous 4 Pa (nettement en dessous de la réglementation <0.6 m³/(h.m²) sous 4 Pa.
- VMC double flux avec un rendement de l'échangeur au minimum de 96 %. Gains rigides en métal.
- Un ballon d'eau chaude thermodynamique de 150 litres alimente la kitchenette et les lave-mains.
- Des dalles led éclairent les bureaux et les circulations.
- La maîtrise des eaux de pluie

Réduction de l'imperméabilisation

- réduction de l'emprise au sol du bâti et utilisation de pilotis
- parkings en stabilisé, assurant un terrain perméable
- espaces verts aménagés

Caractéristiques générales

Surfaces bureaux rez-de-chaussée

+ étage : 850 m²

Surface atelier : 150 m²

Coût des travaux hors maîtrise

d'œuvre : 2 200 000 euros TTC



Inauguration le 19 septembre 2017 : plus de 100 personnes avaient fait le déplacement



Inauguration en présence du Président de Région : M. Xavier BERTRAND

- fossés aménagés ou noues à proximité des parkings
- bassins secs et mare de finition
- imperméabilisation du terrain (toiture tuiles) limité à 8.4 % de la surface totale
- La récupération de l'eau pluviale : une cuve de 20 000 litres alimente les WC et une station de nettoyage des véhicules.

Biodiversité

Ce bâtiment est destiné au Conservatoire d'espaces naturels, Il doit donc démontrer une certaine capacité à accueillir les éléments naturels. Des entrées différenciées pour chouettes et chauves-souris ont été aménagées dans les combles du bâtiment et accessibles pour l'entretien. Une marre accueille les trop plein d'eau pluviales.

Les espaces autour des édifices seront traités en espaces de fauche tardives (2 fois par an) et des projets de plantations en fruitiers locaux sont envisagés

Ecocertification EMAS

EMAS, Eco-Management and Audit Scheme, est un règlement européen qui permet à un organisme de s'engager dans une démarche volontaire d'amélioration continue de sa performance environnementale. EMAS n'est pas qu'un simple label, c'est un véritable outil méthodologique. Il se base sur un Système de Management Environnemental (SME) permettant une diminution et une meilleure maîtrise des impacts environnementaux. Il inscrit l'engagement d'amélioration environnementale dans la durée en permettant de se perfectionner continuellement.

Un gage de crédibilité et de transparence

L'enregistrement EMAS nécessite un engagement clair de la structure et notamment des instances dirigeantes en vue d'améliorer de façon continue les performances environnementales. Il s'appuie sur des procédures strictes et nécessite la validation d'un vérificateur agréé. Il est fait obligation de communication externe : les documents relatifs au SME, à savoir la politique et la déclaration environnementale, sont mis à disposition du public.

Consciente de son devoir de cohérence par rapport à son objet et à ses activités et dans un souci de transparence et d'exemplarité vis à vis de ses partenaires, l'association s'est investie depuis 2009 dans une démarche de management environnemental visant à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement dans une démarche d'amélioration continue.

Le CEN a fait le choix d'opter pour l'enregistrement EMAS souhaitant que la démarche de management environnementale engagée soit validée par des auditeurs externes et assurer une transparence la plus complète possible. Seules 39 structures sont enregistrées EMAS en France dont trois dans le domaine de la protection de la nature.

Notre politique environnementale s'articule autour de 7 axes :

- 1 - Réduire et mieux gérer les déchets
- 2 - Réduire et maîtriser les consommations d'énergie et de carburants
- 3 - Réduire les émissions de polluants
- 4 - Respecter la réglementation et les autres exigences
- 5 - Adopter une consommation éco-responsable
- 6 - Sensibiliser le personnel à la démarche EMAS
- 7- Faire connaître l'engagement EMAS à nos partenaires

Au quotidien cela se traduit à titre d'exemple par :

- Le tri des déchets et la mise en place de filières dédiées
- L'entretien régulier des installations
- Le suivi des consommations (eau, électricité, gaz et carburant) et les mesures correctives en cas de consommation inhabituelle
- Une meilleure gestion du papier
- L'utilisation de produits éco-responsable (huiles éco-certifiées, bois non traité...)
- Le choix de nos prestataires selon des critères environnementaux
- Une meilleure gestion des déplacements...



2017, en bref :

1 audit EMAS en juin 2017

1 plaquette diffusée pour

sensibiliser les partenaires du CEN.



- Recettes : 2 555 174 €
- Dépenses : 2 527 945 €
- Résultat : + 27 229 €

Par Daniel Haubreux, Trésorier.

L'année 2017 a vu l'achèvement du nouveau siège social de l'association avec des impacts sur le bilan et le compte de résultat.

Le Conservatoire a pu assurer la mise en œuvre du budget 2017 en s'adaptant à l'évolution du contexte des financements.

L'aspect trésorerie a été au centre des préoccupations de l'année écoulée et a nécessité un suivi permanent du Conseil d'Administration.

L'analyse qui vous est présentée ci-après met en évidence les éléments significatifs de l'évolution de nos comptes par rapport à l'année 2016, et les éléments d'explication de l'excédent de gestion de l'exercice 2017.

LE COMPTE DE RESULTAT

Les recettes

Le compte de résultat présente un total de recettes de 2 555 175 euros en 2017 contre 2 462 177 euros en 2016.

Les subventions d'exploitation augmentent de 69 k€ mais l'évolution est contrastée selon les financeurs :

- baisse de 77 ke des subventions Région et de 82 k€ des fonds Feder ;
- hausse de 193 ke des subventions Agence de l'eau dont 163 k€ pour l'appel à initiatives biodiversité lancé notamment pour financer la restauration écologique de milieux naturels non humides ;
- augmentation des subventions Natura 2000 notamment à travers un contrat pour la RNR des monts de Baives (34 k€) ;
- augmentation des subventions diverses de 33 k€ avec notamment la mise en œuvre de mesures compensatoires dans le cadre de l'extension de la plate-forme multimodale de Dourges et la mise en œuvre de suivis scientifiques sur les espaces naturels d'Eurotunnel.

Les dépenses

Le compte de résultat 2017 présente un total de dépenses de 2 527 945 € en 2017 contre 2 413 888 € pour l'exercice 2016.

On peut relever les particularités suivantes :

- une baisse du volet travaux sous-traités de 49 k€ : les plus gros chantiers de travaux de 2017 ont concerné uniquement des poses ou restauration de clôtures à Baives, à l'espace Calmette, à la côte Butel et au marais de Montreuil.
- une hausse des charges de personnel de 64 k€ : l'effectif salarié est en légère hausse passant de 32,71 etp en 2016 à 33,14 etp en 2017.
- Plusieurs salariés en contrats à durée déterminée ont été recrutés en 2017 pour faire face au volume d'activité : 1 animateur nature, 1 chargé d'études et 1 secrétaire-comptable.
- des achats exceptionnels de matériel pour équiper les locaux (20k€)
- des études pour 36 k€ pour la gestion des niveaux d'eau et le schéma d'accueil de la RNR de Pont d'Ardres.
- une hausse des amortissements avec le démarrage de l'amortissement du nouveau bâtiment (+33k€).
- une augmentation des charges financières : +4k€ dû aux cessions de créances sur l'activité courante et +14k€ d'intérêts d'emprunt pour le bâtiment.

Les autres dépenses de ce compte de résultat n'appellent pas de remarques particulières.

LE BILAN

L'actif

La valeur totale de l'actif a continué à s'accroître passant de 10 902 173 € à 11 458 387 € entre 2016 et 2017.

Les immobilisations ont augmenté de 1 940 000 € avec notamment :

- l'achat de parcelles à Landrethun le Nord (69 k€), Anor(47k€), Féchain (29 k€) et l'achat du marais de Villiers pour 216 k€.
- la construction du nouveau siège social achevée en 2017 qui augmente la valeur brute des immobilisations de 1 515 000€.

Le solde des créances est passé de 4 014 186 € à 3 153 043 k€.

La baisse s'explique par les paiements reçus de l'État et de la Région pour les soldes des subventions des nouveaux locaux pour un total de 1 300 k€.

Cette baisse est tempérée par l'augmentation des soldes de subvention Agence de l'eau liée à la prise de compétence milieux 'secs' et Natura 2000 avec la signature de nouveaux contrats.

Plus globalement, une nette augmentation des délais de paiement des subventions s'est faite ressentir en 2017 : le délai moyen entre une dépense et l'encaissement de la subvention correspondante est passé de 155 jours en 2016 à 186 jours en 2017.

Le solde de trésorerie est de +170 238 € à fin 2017 mais avec un solde de créances cédées à la Caisse d'Épargne de 268 000 €.

Des retards de paiement de la Région, de l'Agence de l'eau et du Feder nous ont obligés à recourir à des cessions de créances sur toute la 2ème partie de 2017.

Le passif

Les fonds propres ont augmenté de 1 036 133 euros avec :

- l'affectation de l'excédent de gestion de l'exercice 2016 de 48 289 € réparti comme décidé à l'assemblée générale entre le projet associatif (8 063 €), le fonds associatif pour 30 226 € et le projet de développement de la vie associative pour 10 000 €.
- l'attribution de subventions d'investissements (+1 461 000 €) finançant partiellement les achats d'immobilisations évoquées à l'actif.

Le poste emprunt a diminué de 121 k€, le crédit relais ayant servi à financer le nouveau siège social ayant été remboursé en 2017.

Les dettes fournisseurs passent de 218 k€ à 379 k€ entre 2016 et 2017 : la différence s'explique par des factures des intervenants sur le chantier des nouveaux locaux restant à régler à fin 2017.

Enfin, les produits constatés d'avance qui correspondent aux subventions obtenues au 31/12/17 pour des programmes à terminer après 2017 ont évolué de 2 512 126 € en 2016 à 1 555 876 € en 2017.

Cette baisse est liée essentiellement à la finalisation de la construction des nouveaux locaux (1 136 000 €) même si, à l'opposé, les produits constatés d'avance concernant l'activité courante continuent à augmenter (+255 ke).

Pour conclure, l'activité de cet exercice 2017 se solde par un excédent de gestion s'élevant à +27 229 € qu'il est proposé d'affecter au cours de cette Assemblée Générale à hauteur de 10 055 € au projet associatif (dédié aux acquisitions foncières), de 7 174 € au fonds associatif et de 10 000 € concernant les dépenses futures d'entretien du nouveau bâtiment.

Nous prévoyons un budget 2018 de 2 800 000 € (hors volet foncier) qui va traduire la montée en puissance des financements par les intercommunalités et les communes, notamment, liés à l'ancrage territorial de l'association.

Le budget est également impacté à la hausse par un important projet de restauration et de mise en sécurité de la RNR de Pont d'Ardres.

Les principaux partenaires du CEN Nord Pas-de-Calais

PARTENARIATS FINANCIERS ET TECHNIQUES



PARTENARIATS TECHNIQUES





Afin de garantir son sérieux et d'agir en permanence pour le respect de l'environnement, le Conservatoire s'est lancé depuis 2012 dans une démarche de certification EMAS (Eco-Management and Audit Scheme). Il s'agit d'un système de management environnemental dont le but est de mettre en oeuvre des moyens pour maîtriser l'impact des actions du Conservatoire sur l'environnement. Les résultats de cette politique éco-responsable sont communiqués annuellement dans un souci de transparence et d'exemplarité.



CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER



Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais
160 rue Achille Fanien - ZA de la Haye
62190 Lillers



03 21 54 75 00



accueil@cen-npdc.org



Site web : www.cen-npdc.org
Blog : citoyen-de-la-nature.fr



Conservatoire d'espaces naturels
du Nord et du Pas-de-Calais



Le Conservatoire est membre de :



Principaux partenaires financiers :

